

N° 42

JANVIER
FEVRIER
MARS
2013

agglotours.fr

TOUR(S)PLUS Le MAG

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

DOSSIER :

Assainissement : c'est dans les tuyaux !

06 - Budget : l'agglomération garde le cap

14 - Centre Olivier Debré : premières esquisses

26 - Portrait : Hervé Watier

Un débordement d'idées



Que se passerait-il si la Loire débordait ? Si les digues lâchaient, laissant l'eau envahir le Val de Tours ? Ce fut le point de départ de « Jour inondable » les 6 et 7 octobre dernier. A l'occasion de la révision du « Plan de Prévention du Risque Inondation », le pOlau (pôle des arts urbains) avait invité le collectif artistique « La Folie Kilomètre » à proposer une expérience grandeur nature, une marche atypique à travers la « ville inondable ». Le public volontaire a vécu 24 h d'expédition urbaine, nuit comprise, autour du risque inondation et de la montée fictive des eaux, entre installations et performances. Ainsi cette marche en groupe, sous les parapluies, sur la ligne du PPRI qui sépare les zones inondables et non inondables de la ville avec un pied chaussé d'une tong et l'autre d'une botte pour confronter le plan et la réalité ! (photo © Pascal Lordon)

Sommaire 42

04 - TRAMWAY

05 - MOBILITÉ

06 - BUDGET

07 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

10 - DÉVELOPPEMENT URBAIN

11 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

14 - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

16 - LE TOUT IMAGE

Des chantiers dans l'agglomération

18 - DOSSIER

Assainissement : c'est dans les tuyaux !

26 - PORTRAIT

Hervé Watier

28 - DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS

34 - À VOTRE SERVICE

Numéro 42 : JANVIER - FÉVRIER - MARS 2013

Magazine d'information

de la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus :

60 avenue Marcel Dassault - BP 651 - 37206 Tours cedex 3

Téléphone 02 47 80 11 11

Directeur de la publication : Jean Germain

Directeur de la rédaction : Catherine Bernard

Rédactrice en chef : Michèle Claveau

Ont participé à ce numéro : Kamel Ayeb, Catherine Levesque,

Benoît Piraudeau, Stéphane Taillebois

Création/conception : HAVAS 360

Impression : IMAYE GRAPHIC

Dépôt légal à parution

Ce numéro a été tiré à 143 000 exemplaires.

Tous droits de reproduction réservés.

Photo de couverture : Léonard de Serres



La question de la maîtrise de l'énergie représente un enjeu majeur. C'est vrai pour les Etats - on a pu le constater à maintes reprises depuis quelques décennies - mais également pour les citoyens et les entreprises, qui voient leur facture énergétique augmenter. C'est une réalité également pour les collectivités territoriales, qui doivent gérer de nombreux équipements publics : mairies, établissements scolaires, gymnases, piscines, salles de spectacles...

Pour répondre à cette problématique, j'ai proposé avec mes collègues maires de l'agglomération que cette dernière prenne en charge la compétence de l'énergie, avec comme objectifs la mutualisation des moyens, la recherche d'économies et le respect des exigences environnementales. C'est chose faite depuis le Conseil communautaire de novembre dernier, qui a également pris acte de la volonté des communes de Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon d'intégrer notre intercommunalité et de participer ainsi à son projet de territoire.

Ce projet verra en 2013 la mise en service de la première ligne de tramway, dont chacun a compris l'impact qu'elle produirait sur notre organisation urbaine et notre économie. Un développement économique qui restera d'ailleurs le principal poste de dépenses du budget de Tour(s)plus, juste devant celui de l'habitat. Se déplacer, travailler et se loger : c'est bien de répondre aux besoins prioritaires des habitants que se charge l'agglomération.

Bien sûr, Tour(s)plus poursuit parallèlement ses investissements afin de moderniser ses infrastructures, comme vous pourrez le découvrir dans le large dossier de ce magazine consacré à l'assainissement. Une compétence par définition peu voyante, puisque tout se passe sous nos pieds ou presque, mais si fondamentale quand on mesure que l'eau représente, elle aussi, un enjeu capital des temps à venir.

Pour l'heure, permettez-moi de présenter à chaque habitante et chaque habitant de notre agglomération mes meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2013.

Jean Germain

Président de Tour(s)plus, Sénateur d'Indre et Loire

2013, année du tramway

Dans 8 mois, le tramway circulera dans des villes (Tours et Joué) en partie remodelées et embellies sur son parcours. La patience des Tourangeaux qu'ils soient commerçants, riverains, ou visiteurs occasionnels sera enfin récompensée !

Fin 2012, 80 % des travaux d'infrastructure étaient terminés, ils le seront complètement en avril. 80 % des barrières auront été retirées courant février. Le chantier est en cours d'achèvement sur l'avenue de la Tranchée ainsi qu'à proximité du lycée Jean-Monnet, à Joué. En mars, la rue de Jemmapes, l'avenue Maginot, l'avenue de Grammont et la Gare seront libérées de l'emprise des travaux. Les rames vont arriver, à raison d'une tous les dix jours, à partir de ce mois de

janvier. Les essais d'endurance vont se poursuivre jusqu'en juin dans le quartier Monconseil. A partir du 1^{er} mars, le tram sera en essai du Centre de maintenance à la place Choiseul. Dès le 15 mars, les essais se dérouleront de la gare de Tours au secteur Jean-Monnet à Joué. L'APS (Alimentation Par le Sol) sera opérationnelle à partir du 15 avril entre la place Choiseul et la gare et les essais pourront commencer dans ce secteur sauvegardé. Le tramway circulera alors d'un bout à l'autre de



© Yves Braultville de Tours

En ce début d'année, les Tourangeaux ont retrouvé « leur » rue Nationale pavée de façade à façade. Par décret, la rue Nationale est déclarée « aire piétonne permanente » dans sa totalité. Seuls piétons, tramways et vélos (à l'allure du pas) pourront y circuler.

la ligne (sans voyageurs). Le personnel Fil Bleu va s'installer en février dans le PCC, le Poste de Commande Centralisée, au Centre de maintenance à Tours Nord. Le PCC assurera entre autres la régulation des tramways et des bus. ■

Le pont Wilson

Le pont sera ouvert à nouveau à la circulation à partir du mois de mai... Mais dans un seul sens, le sens nord-sud, c'est à dire le sens entrant. La voie sortante sera aménagée en espace réservé aux piétons et aux cyclistes. Une étude est réalisée sur les flux actuels de véhicules et sur l'impact de cette voie unique sur la circulation automobile.



© Yves Braultville de Tours

Le tram déjà en gare !

Comment passera-t-on du train à la station « gare de Tours » du tramway, située rue de Nantes ? Depuis la mi décembre, on peut s'en faire une idée grâce à un trompe-l'œil très réussi. Réalisé au droit du chantier, il préfigure la réalisation de la future liaison tram-train qui ouvrira en septembre prochain. 5 000 voyageurs y passeront par heure et par sens !



©SITCAT

Le bon bilan de la clause de promotion de l'emploi

Parmi les centaines de salariés qui travaillent sur le chantier du tramway, 184 avaient bénéficié au 31 octobre 2012 de la clause de promotion de l'emploi dont 76 habitants des quartiers prioritaires de l'agglomération.

Cette clause a été inscrite dans huit marchés publics passés par Cité Tram sur le chantier du tramway et prévoit que 7 % des heures travaillées dans les entreprises retenues par les appels d'offre, sont attribuées à des personnes peu ou pas qualifiées et notamment issues des 14 quartiers de l'agglomération relevant de la Politique de la ville. 145 926 heures d'insertion ont été réalisées au 31 octobre 2012 soit près de deux fois plus que les prévisions établies au départ à 80 000 heures. (voir encadré) Ce dispositif réglementé est coordonné par le CREPI Touraine, club régional d'entreprises pour l'insertion missionné par le SITCAT et Cité Tram. Tour(s)plus épaula cet opérateur en animant la cellule de coordination avec l'ensemble des acteurs concernés (service public de l'emploi, CG 37, Mission locale, SITCAT, Cité Tram...). Cette clause de promotion de l'emploi a bénéficié à un public plutôt jeune (86 contrats concernent des moins de 26 ans), et masculin, du fait de la nature des postes. « De nombreux bénéficiaires ont eu des contrats longs,

jusqu'à un an et demi, cela a enrichi leur CV et leur a permis de bien se former » précise Claire Cormier, chargée de mission « clause d'insertion » pour le CREPI. Le dispositif, déjà rôdé pour les chantiers de rénovation urbaine lancés avec l'aide de l'ANRU (l'Agence nationale de rénovation urbaine), fonctionne bien. « Les employeurs le connaissent et ont bien identifié

l'opérateur unique. C'est pourquoi, Tours Plu(s), la Ville de Tours et la ville de Joué lès Tours se sont associées pour inclure une clause d'insertion dans leurs marchés futurs. Le CREPI Touraine a été retenu pour gérer cette clause. » ajoute Régis Hémerly chargé de projets Emploi-insertion à Tour(s)plus. ■

LE CHANTIER D'INSERTION DU TRAM EN CHIFFRE (AU 31 OCTOBRE 2012)

DANS LE SECTEUR DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS :

- 57 752 heures d'insertion ont été réalisées
- 74 candidats ont eu un contrat
- 10 candidats ont terminé le contrat de professionnalisation et ont été embauchés par l'entreprise en CDD (de 3 à 6 mois)

DANS LE SECTEUR PLATEFORME / VOIES FERRÉES :

- 84 269 heures d'insertion ont été réalisées
- 114 candidats ont eu un contrat.

DANS LE SECTEUR DES ESPACES VERTS :

- 3904 heures d'insertion réalisées (estimées)
- 14 candidats ont eu un contrat
- 3 candidats ont été embauchés par l'entreprise GIRAUD en CDD



© Yves Braut - Ville de Tours

Penser l'agglomération *des courtes distances*

Élaboré par le SITCAT, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) doit être révisé tous les dix ans. Ce document de planification, adopté en 2003, est donc à nouveau sur le métier. Il devra répondre aux besoins de mobilité des habitants de l'agglomération tourangelle et à l'exigence de déplacements apaisés et respectueux de l'environnement.

« Suite au diagnostic, les élus ont choisi de mettre en avant les modes doux (marche, vélo). Car l'une des priorités du PDU est de définir une stratégie cohérente de réduction du trafic automobile » tient à souligner Agnès Thibal, chargée de l'élaboration du nouveau PDU.

Pour cela, le document met l'accent sur la réalisation de « continuités piétonnes » de qualité, notamment près des pôles générateurs (centres commerciaux, sites d'activités, grands équipements) ainsi que sur l'amélioration de l'accessibilité et le développement cohérent des zones apaisées permettant un meilleur partage de la voirie.

Le projet insiste également sur le développement du vélo, déjà une priorité des collectivités locales. Le schéma cyclable élaboré depuis dix ans par Tour(s)plus doit ainsi être conforté. Les priorités concernent la résorption des discontinuités liées notamment aux coupures urbaines et l'amélioration de l'entretien des axes cyclables. Le projet de PDU suggère la nomination d'un « monsieur ou madame vélo » afin de mieux coordonner les multiples initiatives en faveur du vélo. Le document propose également la construction d'une station

vélos de grande capacité dans le secteur de la gare de Tours. Elle répondra aux besoins d'intermodalité entre le vélo et les transports en commun dont bien sûr le tramway. Cette structure multi services constituera une vitrine de la politique vélo de la Communauté d'agglomération.

Des transports collectifs attractifs

Développer l'attractivité des transports en commun et faciliter l'intermodalité permettra également de proposer une alternative à l'usage de la voiture.

Le réseau urbain, dynamisé par la mise en service en septembre de la ligne de tramway, sera renforcé autour de 6 axes forts, qui seront aménagés de manière à garantir aux usagers temps de parcours, régularité, accessibilité et confort. Les autres lignes de maillage du réseau se rabattront sur cette armature à haut niveau de service de manière à offrir des temps de parcours compétitifs par rapport à la voiture.

« Le passage d'un mode de transport à un autre, l'intermodalité, ne fonctionnera que si le réseau autour du tramway est attractif, simple et confortable pour l'utilisateur qui doit accéder par ailleurs à

une bonne information sur l'offre à sa disposition » précise Agnès Thibal.

Le renforcement de la desserte ferroviaire avec notamment la création de nouvelles gares au carrefour de Verdun à Tours et à La Riche et l'amélioration de la liaison entre les gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps constituent également des enjeux majeurs.

Le PDU propose beaucoup d'autres pistes : le développement des parkings-relais, du covoiturage et de l'autopartage qui visent à imaginer de nouveaux usages de l'automobile en ville, une meilleure gestion du stationnement et des livraisons en ville, une maîtrise de la périurbanisation afin de réduire la distance des déplacements...

« Le PDU doit prendre en compte les évolutions économiques, le vieillissement de la population et beaucoup d'autres paramètres. L'essentiel n'est plus de construire de nouvelles infrastructures routières mais de mieux partager la voirie entre les différents modes de transport. Il faut imaginer la ville des courtes distances et réduire les pollutions ! » conclut Agnès Thibal. ■

L'objectif majeur est de baisser la part modale de la voiture de 55 % (en 2008) à 50 % (en 2023)

Comment le PDU est-il révisé?

En 2012, un diagnostic des déplacements urbains est réalisé et une charte d'objectifs définie.

Un programme d'actions est élaboré pour répondre aux enjeux ainsi mis en évidence.

Début 2013, un projet de PDU qui détaille, évalue et chiffre les différentes actions à mener pour l'organisation et la gestion des déplacements dans l'agglomération est validé par les élus.

Courant 2013, après consultation des Personnes Publiques Associées (collectivités, chambres consulaires, associations, services de l'État, etc.), le projet sera soumis à enquête publique. Des permanences, réunions et expositions permettront aux citoyens de s'informer sur le projet, de faire part de leurs observations sur un registre.

Le commissaire enquêteur remettra son rapport d'enquête au Président du SITCAT pour une approbation définitive du PDU fin 2013. Ensuite, les actions proposées dans le PDU et leurs impacts seront évalués par un observatoire des déplacements.



Yves Braut-Ville de Tours

Budget 2013 : *investir sans augmenter les impôts*

Le contexte économique reste difficile. Cependant la Communauté d'agglomération a choisi de continuer à investir sans augmenter les impôts afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et de renforcer l'attractivité de son territoire dont le symbole sera, en cette année 2013, la mise en service de la première ligne de tramway.

Le Conseil communautaire a voté le 20 décembre, un budget volontariste qui trouvera ses marges de manœuvre dans la poursuite de la mutualisation de ses moyens et dans la recherche de modération des dépenses. Lors du débat d'orientation budgétaire fin novembre, le Président Jean Germain a parlé de « conditions acrobatiques » pour boucler ce budget 2013. Mais la Communauté d'agglomération garde le cap et entend bien réaliser un programme d'investissements ambitieux tout en diminuant le recours à l'emprunt. Les taux d'imposition, qu'ils concernent les ménages ou les entreprises, ne seront pas majorés.

Le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) sera le même qu'en 2012, soit 23,37 %. Pour les ménages, le taux de la taxe d'habitation restera fixé à 8,91 %, la taxe sur le foncier non bâti à 2,18 %, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8,78%.

Priorité au développement économique

Sur un budget total d'investissement de près de 55 M€, 11,3 M€ seront consacrés au développement économique. L'aide à la recherche sera privilégiée (4,5M€) et 2013 verra se construire la

Le Tramway
La construction de la 1^{ère} ligne va s'achever cette année avec une mise en service en septembre. La Communauté d'agglomération a apporté une participation de 50 M€ étalée sur les exercices 2009 à 2013. Le montant de la participation pour 2013 s'élèvera à 10 000 000 €, soit 14,1% des dépenses d'investissement.

plate-forme de recherche en micro-électronique CERTeM Plus. Les travaux de réhabilitation, d'aménagement et de création de zones d'activités seront poursuivis (3,2 M€). 1,7 M€ viendront en soutien au commerce. Tour(s)plus amplifiera son action en faveur du développement touristique (1,07 M€) avec notamment la rénovation du camping de Saint-Avertin. Autre priorité : l'habitat et la poursuite du PLH 2 (Programme Local de l'Habitat). Environ 8 M€ seront consacrés à l'habitat soit 11,41 % des dépenses réelles d'investissement. La moitié de cette somme ira au logement social. Tour(s)plus poursuivra par ailleurs le dispositif d'aide à l'accession à la propriété dans l'agglomération : le prêt immo0%. 1,7 M€ y seront attribués en 2013.

En ce qui concerne la rénovation urbaine, 110 000 € seront investis avec la fin du programme pluri annuelle ANRU 2 (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

Alors que le Plan Climat de Tour(s)plus affiche à mi parcours de beaux résultats, Tour(s)plus a choisi de consacrer 900 000 € en faveur du développement durable

TEOM : 8^e année sans augmentation
La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été fixée pour la huitième année consécutive à 8,78 %.

notamment de l'agriculture péri urbaine (projet d'une ferme à la Gloriette, acquisition de terres agricoles...) des nouvelles mobilités (aide à l'achat de vélos électriques), de la maîtrise de l'énergie.

La collecte, le tri et le recyclage des déchets se verront consacrer 5,3 M€ pour, entre autres, l'aménagement des dépôts et la poursuite du programme de conteneurisation.

Par ailleurs, l'assainissement, qui fait l'objet d'un budget annexe, investira 10,4 M€ en 2013 pour le développement des stations d'épuration et des réseaux.

Culture et sports au programme

4,4 M€ seront investis dans les équipements sportifs et notamment la poursuite du programme de réhabilitation des piscines. Un effort important est consenti aux équipements culturels avec 3,4 M€ investis dont : 300 000 € pour le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (voir p 14), 2,5 M€ pour la réhabilitation du Pôle des arts urbains à Saint-Pierres-Corps et 515 000 € pour la Fabrique des arts de la rue qui sortira de terre en 2013 aux Grandes Brosses, à Mettray. Enfin, 3,1 M€ seront consacré aux infrastructures et 1,3 M€ aux équipements. ■

Le saviez-vous ?



© Léonard de Serres

Feu vert à l'extension de l'agglomération

Réuni le 29 novembre 2012, le Conseil communautaire a modifié l'article 1 de ses statuts afin d'intégrer au périmètre de Tour(s)plus les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon.

En conséquence, des délégués supplémentaires siégeront au sein du Conseil Communautaire qui comptera 55 délégués et 55 délégués suppléants (au lieu de 47). Les 3 communes devraient intégrer Tour(s)plus en 2014.



© Fotolia

Tour(s)plus prend la compétence énergie

La Communauté d'agglomération a également modifié ses statuts en se dotant de la compétence (facultative) de l'énergie. Tour(s)plus décidera désormais du schéma directeur intercommunal de l'énergie et de la mise en place d'une politique de transition énergétique.

SIMI : Fréquentation en hausse

Tour(s)plus a participé comme chaque année, au salon SIMI, rendez-vous de l'immobilier d'entreprise en France, qui s'est déroulé du 5 au 7 décembre au Palais des Congrès de Paris. Le stand de 72 m² accueillait avec Tour(s)plus les agglomérations du Mans, d'Orléans, d'Alençon et de Blois. De nombreux contacts, plus que l'an dernier, ont été pris au cours de ce salon qui permet de découvrir l'intégralité de l'offre immobilière d'entreprise existante ou en projet.

Joséphine, le salon qui redonne confiance aux femmes

Ouvert le 3 septembre et inauguré le 23 octobre 2012, le salon « Joséphine pour la Beauté des Femmes » permet aux femmes en situation précaire de se faire belles et de reprendre confiance pour retrouver un travail.



Yves Brauk- Ville de Tours

Difficile de soigner son apparence et de sortir de l'isolement quand on a peu d'argent et des difficultés sociales multiples. Lucia Iraci, qui longtemps coiffa les mannequins, a décidé en 2006 de créer une association « Joséphine pour la Beauté des Femmes », puis a ouvert le 8 mars 2011, journée des Femmes, le premier salon social Joséphine, dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris (déjà plus de 2000 femmes reçues).

Un deuxième salon, 2 rue de la Victoire à Tours, a donc ouvert et permet aux femmes qui font face à de grandes difficultés sociales de trouver une oreille attentive pour discuter et se réconcilier avec leur image.

Car « Joséphine pour la Beauté des Femmes » n'est pas un salon comme les autres. On peut s'y faire coiffer mais aussi participer à des groupes de parole, des cours de sophrologie et de yoga, des simulations d'entretien d'embauche, bénéficier d'une permanence juridique et de conseils en image.

De plus, grâce au « vestiaire Joséphine », ces femmes ont la possibilité

d'emprunter des vêtements pour un entretien d'embauche ou pour toute autre occasion.

Qui peut venir chez Joséphine ?

Les femmes sont reçues uniquement sur rendez-vous. Au préalable, elles rencontrent l'assistante sociale du salon. Ce premier contact permet de mesurer leur situation sociale, leurs attentes, leurs souhaits et ainsi, d'évaluer en urgence leurs besoins.

La coupe de cheveux leur coûtera 3 €, toute prestation supplémentaire, comme les soins du corps, l'épilation, la manucure... sera facturée 1 €.

L'équipe est composée de trois personnes qui travaillent quotidiennement au salon : une assistante sociale, une coiffeuse et une socio-esthéticienne, équipe complétée par pas moins d'une cinquantaine de bénévoles maquilleur, styliste-conseillère en image, professeur de yoga...

Les femmes sont suivies dans le temps, afin qu'elles réussissent leur réinsertion professionnelle.

Un projet national soutenu par de nombreux partenaires

« J'aimerais que ce projet devienne national, qu'il s'étende à d'autres villes » explique Lucia Iraci.

Jean-Charles Aponte, l'un des parrains du projet, a pu récupérer gratuitement du matériel, grâce par exemple au soutien de Jacky Carpy qui a donné des fauteuils, ou au groupe l'Oréal qui a signé une convention pour fournir à l'année des produits coiffants.

Côté aides publiques, Le loyer a été négocié avec La Tourangelle SA d'HLM. Il est payé pour moitié par le Conseil général et pour moitié par la ville de Tours. Tour(s)lus a versé 8 500 € pour l'aide au démarrage du projet. ■

Salon Joséphine
2, rue de la Victoire, Tours.

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.
02 47 42 67 17

www.josephinebeaute.com

Le saviez-vous

Petits gâteaux au top



© Tour(s)plus

Ils ont déjà figuré dans les colonnes du mag (janvier 2011) : Rose et Stéphane Brémard, créateurs il y a 6 ans de Scrapcooking, concept unique en France qui propose 300 références pour faire des gourmandises maison comme des pro, ont obtenu le « Prix Spécial Tour(s)plus des Entreprises » de la Nouvelle République ainsi que le prix du public. Ces prix remis le 17 décembre récompensent leur entreprise Carambelle, installée sur le site d'activité de la Haute-Limougière à Fondettes qui abrite aussi leur nouvelle société Mirontaine.

Le 7 novembre, le couple a inauguré son 1^{er} show-room, 31 rue des Halles à Tours. (www.scrapcooking.fr)

Régie Plus : 20 ans d'actions pour l'insertion

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, Régie Plus a fêté ses 20 ans fin novembre. L'association, soutenue par Tour(s) plus, la Ville de Tours, le CG 37, Tour(s)habitat, intervient dans les quartiers de la politique de la ville (Sanitas, Fontaines...) et s'attache à développer le lien social, la citoyenneté, à améliorer le cadre de vie et faciliter l'insertion professionnelle des habitants. Au fil de ces 20 ans, Régie Plus a multiplié les opérations : chantiers d'insertion, créations de mosaïques avec les habitants, jardins partagés, etc.

Créa Campus

Les apprentis chefs d'entreprise peuvent imaginer une « idée de business » en participant au concours Créa Campus.

Les étudiants de toutes disciplines de l'Université

de Tours peuvent participer. 8 projets seront distingués par un jury et 3 prix de 1 000 € seront attribués. Les inscriptions sont closes mais le concours, soutenu par Tour(s)plus, reviendra l'année prochaine ! **Plus d'infos sur le blog :** <http://creacampustours.wordpress.com>



Premières pousses aux pépinières

À Tours et à Joué lès Tours, de jeunes entreprises s'installent dans les pépinières d'entreprises initiées par Tour(s)plus et gérées par Interfaces.

L'aventure commence pour Ilham Mouamin. La jeune femme, dotée d'un solide bagage en management, gestion et ressources humaines a lancé il y a un peu plus d'un an ASC (Académie du Savoir et des Compétences), société de formation professionnelle pour adultes dans les domaines de l'aide à la personne, des métiers de bouche et même de la signalisation routière. « J'ai commencé à travailler de chez moi et j'étais à la recherche d'un lieu pour recevoir des chefs d'entreprises, des personnes en formation, mais les loyers des bureaux en ville étaient trop élevés, tout comme le prix de journée en centre d'affaires. » Les pépinières d'entreprises ? Ilham en avait entendu

parler. Elle s'est donc tournée vers Tour(s) plus qui lui a indiqué les démarches à suivre. Elle a monté son dossier et s'est présentée devant la commission de sélection qui a retenu son projet. Ilham a emménagé en novembre dans la pépinière de la Rabière à Joué où elle essuie les plâtres avec quelques autres : « Nous sommes quatre entreprises sur un étage : un bureau d'études en ingénierie thermique, une société de fusion-acquisition, un designer et distributeur en optique et nous ». Ilham est installée dans un vaste bureau, lumineux et bien équipé, qu'elle partage avec le commercial de sa société (qui compte aussi deux formateurs). Elle compte bien utiliser les compétences



© Tour(s)plus

réunies dans les pépinières : « Je dois monter mon site Internet, je vais donc me tourner vers un créateur de site installé au Sanitas. C'est ça aussi les pépinières, on peut croiser les compétences. » Au Sanitas, outre ce créateur de site (et d'applications pour Smartphones), une agence de communication, une agence d'animation pour enfants, une entreprise de produits parapharmaceutiques se sont installées. Deux sociétés suivront en janvier. ■

Si vous souhaitez développer votre projet en pépinière d'entreprise, vous pouvez joindre Pierre-Guy Bichot au 02 47 05 06 71 ou par mail : pierre-guy.bichot@interfaces-fr.com

Témoignage

Ilham Mouamin

« La pépinière m'offre de la visibilité, un réseau professionnel et du conseil. Pierre-Guy Bichot, le directeur des pépinières m'accompagne, m'aide à définir mes objectifs. Nous faisons régulièrement le point sur les contacts à prendre, la gestion, les secteurs à développer. Il a un regard extérieur sur mon activité, c'est très précieux. »



© Yves Braut-Ville de Tours

Tours Val de Loire, l'aéroport qui décolle !

Inauguration de la nouvelle aérogare et bonne progression du trafic malgré une conjoncture difficile : l'année 2012 a réussi à l'aéroport Tours Val de Loire.

38 % d'augmentation du trafic en 2012. Ce chiffre fait de l'aéroport tourangeau celui qui a le plus progressé en France, en nombre de passagers transportés. 160 000 voyageurs y ont pris l'avion en 2012 contre 121 014 en 2011. Un dynamisme que n'ont pas manqué de souligner les nombreux élus et responsables réunis lors de l'inauguration fin novembre. Tous ont dit leur fierté de participer au développement de cet équipement exploité par le groupe SNC-Lavalin-Aéroports. Alain Dayan, adjoint

au maire de Tours chargé du tourisme et président du SMADAIT (Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours) a rappelé les efforts déployés par la ville de Tours, Tour(s)plus, la CCI d'Indre-et-Loire et le Conseil général pour faire du petit aéroport « connu surtout pour son restaurant », un équipement majeur pour le développement économique et touristique de l'agglomération. Il a précisé que la plateforme a déjà généré 300 emplois directs et in-

directs et implique jusqu'à 250 sociétés de services et de sous-traitance. Désormais, les voyageurs à destination de Londres, Dublin, Porto, Manchester, Marseille, Ajaccio ou les amateurs de vols vacances sont accueillis dans une aérogare plus grande (600 m² d'extension) comprenant un hall d'accueil réaménagé avec un vrai espace de restauration (voir photo), des salles d'embarquement agrandies, une extension dédiée aux arrivées de 350 m² et 430 places de parking à disposition ! ■

Témoignage



© Yves Braut-Ville de Tours

Philippe Thibaut, Directeur de l'aéroport Tours Val de Loire

« Après ces travaux, nous disposons d'un nouvel outil qui améliore grandement le traitement et le confort du passager »



Très Haut Débit : un label national pour le site d'activités des Deux Croix

Le site des Deux Croix à Fondettes a obtenu le label « Zone d'Activité Très Haut Débit » (ZA THD), label national qui récompense les efforts réalisés par Tour(s)plus et son délégataire Tours Métropole Numérique afin de fournir aux entreprises installées sur les sites d'activités des réseaux de communications électroniques performants, facteurs de compétitivité. Ce label permet d'identifier les sites d'activités pré équipés en réseau à Très Haut Débit, une information qui apporte une grande visibilité en matière d'accessibilité numérique, très attractive pour les entreprises en recherche d'implantation. Les critères d'obtention de ce label sont exigeants autant en matière de service sur la fibre qu'en matière de libre accès par l'ensemble des opérateurs pouvant rendre des services aux entreprises. Rappelons que les 44 sites d'activités sur le territoire de Tour(s)plus sont équipés en réseau Très Haut Débit.



Inauguration du nouveau site du Plat d'Étain avec de gauche à droite au premier plan : Loïc Vaillant, Président de l'Université François-Rabelais, Pierre-Étienne Bisch, préfet de Région, François Bonneau, Président de la Région Centre, Jean Germain, Président de Tour(s)plus, sénateur d'Indre-et-Loire et Jean-François Delage, préfet d'Indre-et-Loire

L'Université a pris ses quartiers au Plat d'Étain

L'Université François-Rabelais a inauguré le 6 décembre son nouveau site du Plat d'Étain qui accueille personnels de l'université et étudiants en médecine, premier maillon du futur quartier des Casernes, au cœur de Tours.

« Voyez avec les militaires ! », voilà ce que le Président de Tour(s)plus avait lancé il y a quatre ans à Loïc Vaillant, en recherche de locaux nouveaux, le site des Tanneurs étant devenu trop étroit. Et le président de l'Université François-Rabelais qui rapporte l'anecdote avec humour, a suivi ce conseil. C'est ainsi que depuis la rentrée, 8 000 m² libérés par le départ de l'école de la logistique et du train vers Bourges, sont devenus le nouveau site universitaire du Plat d'Étain. Ce site réunit la présidence et les services centraux et communs de l'université, jusqu'à alors repartis sur sept lieux différents

dans la ville. Ce regroupement permet de réduire les coûts de fonctionnement et rapproche les services pour plus d'efficacité. Lors de l'inauguration le 6 décembre (voir photo), Loïc Vaillant a souligné le caractère durable de cet aménagement qui réduira jusqu'à 60 % la consommation de fluides. Six bâtiments ont été réaménagés sur 4 000 m² qui abritent désormais des bureaux regroupant 250 salariés, des salles de réunion, le guichet unique du CLOUS, le service de médecine préventive, des amphithéâtres pour les étudiants en médecine qui peuvent se restaurer juste en face du site dans l'an-

cien mess des officiers, entièrement rénové et où sont servis 200 repas par jour. L'opération de réhabilitation des 6 bâtiments, menée en un an seulement, a coûté 9,3 M€ dont 3,7 M€ financés par l'Université et 5,2 M€ par le contrat de plan État-Région (3,2 M€ par Tour(s)plus, 1,6 M€ par la Région, 0,3 M€ par l'État). Quant aux espaces libérés sur le site des Tanneurs, ils vont être réaménagés en salle de cours. Enfin, le centre de ressource en langues de la rue Victor-Hugo ainsi qu'un « learning center » seront installés à la place d'un parking au 1^{er} sous-sol. ■

Le saviez-vous ?



Journée portes ouvertes à l'Université

Le 9 février 2013, l'Université de Tours ouvre ses portes aux futurs étudiants, avec le soutien de Tour(s)plus et de la ville de Tours. Les jeunes pourront découvrir sur tous les sites le cadre de leurs futures études, échanger avec les enseignants, rencontrer les chercheurs dans leurs laboratoires et, tout savoir des inscriptions, des cours, examens et diplômes.

programme détaillé sur : <http://jpo.univ-tours.fr/programme>

BIJ 37: Deux rencontres autour des jobs d'été

Le mercredi 30 janvier 2013 de 13h30 à 17h30, le Bureau Information Jeunesse propose au Centre de Vie du Sanitas, un forum « Jobs autour de l'animation » permettant des rencontres (job-dating) entre jeunes et employeurs pour des boulots d'été dans les collectivités locales, les centres de vacances et de loisirs ainsi qu'une information sur les fonctions d'animateur.

Le mercredi 27 mars 2013 (9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30), salle des Fêtes de l'hôtel de Ville de Tours, se déroulera le « forum Job d'été » organisé par le BIJ 37 dans divers secteurs d'activité : animation, animation pour vacances adaptées, vente-distribution, hôtellerie-restauration-tourisme, service à la personne, agriculture...



TerrEducation : une aide précieuse pour les familles

La jeunesse, c'est son rayon ! Ancienne cadre technique départementale, coach sportif et titulaire d'un master en sciences de l'Éducation, Marie-Ange Zorroche a créé TerrEducation en 2012.

Marie-Ange Zorroche a choisi de consacrer sa réorientation professionnelle aux jeunes (des bébés aux jeunes adultes) et à leurs parents. TerrEducation, installée à Joué-lès-Tours a pour mission la garde d'enfants, et TerrEducation+, le coaching éducatif (aide à l'orientation, soutien scolaire) et parental. La créatrice insiste sur ce dernier point : « l'aide à la parentalité s'impose de plus en plus. De nombreuses familles sont démunies face à l'enfant et dans les foyers monoparentaux, les femmes seules sont souvent débordées par leurs adolescents. Mon premier geste est de les rassurer, je

leur dis qu'elles ne sont pas de mauvaises mères, même si elles ont du mal à imposer des règles à l'enfant... Et j'aide les parents à sortir leur enfant de la toute puissante. »

J'essaie d'accompagner l'enfant petit ou grand pour qu'il transforme ses difficultés avec ses parents en créativité.

Cette jeune femme énergique, mère elle-même d'adolescents, dit avoir beaucoup appris du coaching sportif (handball), lorsqu'elle aidait les jeunes à s'exprimer, à sortir le meilleur d'eux-mêmes. Pas de consultation dans un bureau. Marie-Ange Zorroche se déplace dans les familles : « J'essaie d'accompagner l'enfant petit ou grand pour qu'il transforme ses difficultés avec ses parents en créativité, en projet pour l'avenir.

J'amène également les parents à récupérer leur place et surtout à ne pas dire « oui » et « non » à l'enfant dans la même phrase par exemple ! » Et les résultats sont là : « Toute la famille se comprend mieux et communique mieux. Bien sûr, si l'enfant présente des comportements atypiques, j'oriente la famille vers le cabinet d'un psychologue. » Marie-Ange Zorroche ne considère pas les situations conflictuelles parents/enfants comme l'échec des parents, mais plutôt comme une situation de blocage et parfois de crise. Elle les accompagne vers un mieux vivre ensemble. Et ces conflits du quotidien se règlent assez vite. ■

**TerrEducation, 16 rue de Kilmarnock
37300 Joué-lès-Tours
06 51 41 07 49 • www.terreducation.com**

Quai Paul Bert : *une restauration qui va de soie !*

Conserver le charme patrimonial de l'ancienne manufacture de soierie Le Manach, c'est l'objectif de l'aménageur (la SET) et des architectes qui vont transformer les anciens bâtiments du quai Paul-Bert à Tours en 22 appartements.



© doc Chevalier t Guillemot

**Le projet
des architectes
Chevalier et Guillemot**

L'ensemble de l'emprise (2 800 m² bâtis) est conservé, à savoir les bâtiments de la manufacture dont l'atelier de la rue Losserand construit en 1853 et de très grande hauteur car il abritait les métiers à tisser Jacquard, l'auberge du Lion d'Or (que la soierie a racheté au XIX^e siècle) et deux maisons sur le quai.

La SET (Société d'équipement de la Touraine dont Tour(s)plus est actionnaire) a acquis l'ensemble des bâtiments et en a confié la transformation aux architectes Jérôme Chevalier et Olivier Guillemot. 22 appartements (du T2 au T6) seront créés dans un esprit de conservation patrimoniale afin que perdure la mémoire et l'identité de cette entreprise emblématique de la Touraine.

« Il devenait urgent de restaurer ces bâtiments. Le grand atelier par exemple est assez dégradé. » explique Gilles Arthémise, chef de projet pour la SET. Les architectes ont choisi d'évider le cœur d'îlot pour faire disparaître des éléments hétéroclites, sans valeur architecturale afin de dégager la cour intérieure. « Nous gardons l'aspect

des bâtiments avec pierres de façade, fenêtres à petits bois, couverture en ardoise, mais nous conservons aussi le souvenir de la soierie avec ses hauteurs sous plafonds, ses moulures ou les rampes d'escalier de l'ancienne auberge » explique Olivier Guillemot.

Cette restauration est bien engagée car tout le monde travaille ensemble. Alain Devineau, adjoint au maire de Tours en charge de l'urbanisme et du Patrimoine précise : « Il s'agit d'une parcelle inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La Direction régionale des affaires culturelles, l'Architecte des Bâtiments de France, les architectes du projet veillent à la sauvegarde de l'esprit du lieu qui passe par des compromis techniques et esthétiques. Le quartier Paul Bert, c'est un village, tout le monde se connaît et nous invitons les habitants à accompagner la transformation de ce magnifique ensemble ».

Car les riverains de cet ancien faubourg populaire sont très attachés à cet esprit du lieu. Ainsi, Guy Lalande, qui

fut professeur d'histoire-géo et reste historien du quartier : « ceux qui ont vécu ici, tisseurs, aubergistes, voyageurs ont laissé des traces qu'il faut conserver. On ne réhabilite pas que des murs. »

Les architectes ont entendu le message et prévoient de conserver la mémoire du lieu à travers des éléments comme le tableau d'honneur des employés de la manufacture ou la plaque commémorative des morts de 14-18.

Le projet a été présenté au comité de quartier du quai Paul-Bert en octobre et les habitants pourront suivre le chantier dont la progression sera photographiée afin d'en conserver la trace.

Habitants qui se sont montrés rassurés sur deux points essentiels : 22 places de parking (12 près de la cour et 10 places couvertes rue Losserand) sont créées et les bâtiments ne sont pas modifiés dans leur apparence.

La commercialisation est lancée en ce début d'année et les travaux devraient commencer à l'été. ■



Le Manach-CDT 37

**Le souvenir de la soierie
sera conservé**



Penser les coopérations de demain

Le Conseil de développement de l'agglomération de Tours (CDAT) est une instance de concertation composée de représentants de la société civile et dont le président est Jacky Carpy. Ces « sages » se réunissent régulièrement sur les grandes questions relatives au développement de l'agglomération.

Saisi par le Président de Tour(s)plus, le Conseil de développement a planché sur la question des « pôles métropolitains », tels que définis dans la loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales pour permettre une coopération renforcée entre les territoires urbains afin d'améliorer leur compétitivité et leur attractivité.

Un groupe de travail composé d'une vingtaine de membres issus du monde économique, hospitalier, associatif, de l'enseignement supérieur... s'est mobilisé pour formuler, avec l'aide de l'agence d'urbanisme, un avis fondé notamment sur l'observation des coopérations existantes et l'audition d'acteurs locaux. Cette contribution a fait l'objet d'un rapport adopté par le CDAT à l'unanimité. Ces pistes de réflexion sont contenues dans un document à la disposition des élus et membres d'institutions qui le souhaitent, à l'Hôtel communautaire, 60 avenue Marcel Dassault à Tours ou sur le site www.agglo-tours.fr (onglet Tour(s)plus)

Thermographie :

la traque aux déperditions de chaleur

Quand le citoyen, caméra au poing, explore la ville pour une « balade thermographique »...



© Catherine Lavesque

La caméra thermique indique les zones de déperditions thermographiques.

En cette matinée d'octobre, il fait encore bon et déjà jour. L'air est chargé d'humidité. Aucune condition n'est donc réunie pour tirer au mieux parti de la balade thermographique que propose l'Espace Info Energie 37. Qu'importe, il s'agit d'une initiation, en aucun cas d'une expertise technique. D'ailleurs, ce n'est pas la vocation de cette structure portée par les collectivités, le Syndicat intercommunal d'énergie de l'Indre-et-Loire, Tour(s)plus, le conseil général, la Région et l'Ademe. « Nous sensibilisons ponctuellement les citoyens aux déperditions énergétiques à l'aide d'une caméra thermique, explique Agathe Maixant, conseillère info énergie à l'Espace Info Energie 37. Quand ils souhaitent un véritable diagnostic, nous les orientons vers des bureaux d'études spécialisés. » Pour être fiable, la thermographie doit se pratiquer avant le lever du jour, avec une

différence de température de 15 °C entre l'intérieur et l'extérieur. « La période idéale se situe entre novembre et mars, poursuit Agathe Maixant, à condition qu'il n'y ait pas eu de pluie dans les 48 heures précédentes, ce qui fausse la réaction des matériaux. »

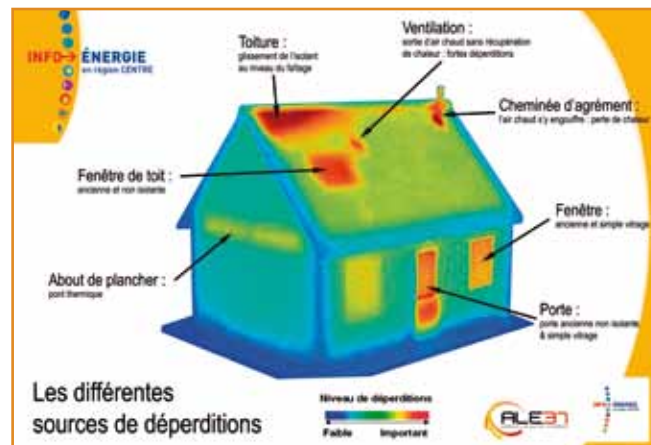
Un quart des fuites passe par le toit

Et de pointer sa caméra thermique vers une façade du centre-ville. « Le bleu signale les zones de faibles déperditions alors que le rouge indique les zones de fuites », explique-t-elle devant l'image étrange qui se dessine sur son écran. On comprend bien vite que ce rond rouge bien distinct correspond à une bouche de ventilation ! La précision de la caméra, qui détecte même la température de surface des matériaux, mentionne que celle du conduit de ventilation est à 20 °C (l'air expulsé par la bouche sort à 13 °C). Les pertes de chaleur apparaissent également

au niveau des menuiseries. « Les fenêtres représentent en moyenne 10 % des pertes, tout comme les aérations. C'est peu par rapport aux déperditions qui se font par le toit (25 à 30 %) et les murs (15 à 20 %). Pour le sol et les ponts thermiques – c'est-à-dire les ruptures dans l'isolant –, les chiffres varient entre 5 et 15 %.

En 2009, une thermographie aérienne avait permis de visualiser les déperditions de chaleur des toits de sept communes de l'agglomération tourangelle. Disponible gratuitement auprès de l'Espace Info Energie, elle peut elle aussi donner lieu à une interprétation lors d'un entretien avec un conseiller (avec une pièce d'identité et un avis de taxe d'habitation). ■

**Renseignements sur www.ale37.org
Espace Info Energie
37, 62, rue Marceau, 37000 Tours.
Tél. : 02 47 60 90 70**



Un éleveur de chèvres *choisi pour la Gloriette*

Il s'appelle Gatien Laurent. En 2014, il s'occupera de la ferme biologique qui sera installée sur la plaine de la Gloriette, la première ferme en ville dans l'agglomération !

Le très jeune homme, 21 ans, a de qui tenir. Sa famille s'occupe d'élevage caprin depuis plusieurs générations dans le Chinonais. Lui a choisi de se rapprocher de la grande ville... et de ses amateurs de fromage. La ferme sera un point de vente de fromage AOC sainte-maure et aura aussi une vocation pédagogique.

Gatien Laurent va réunir un élevage d'une centaine de chèvres de race poitevine qui produisent un très bon lait, bio, bien sûr. Tour(s)plus a prévu d'investir 400 000 € en 2013 (sur un total de 600 000 € HT) pour cet élevage caprin. La Communauté

d'agglomération va réhabiliter une ancienne ferme acquise le long de l'avenue Pont-Cher et prendra en charge les installations pour la traite. Ce projet s'inscrit dans le plan climat territorial de Tour(s)plus pour la promotion d'une politique agricole de proximité (action n°1). Il est également soutenu par le Conseil général, la Chambre d'agriculture, Inpact 37 (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale). Les travaux d'aménagement de la ferme vont commencer. Mais l'élevage ne sera possible qu'en 2014 et la production de fromage débutera en 2015. ■



Benjamin Dubuis

Le saviez-vous



© doc Tour(s)plus

Un prix national pour l'agglomération !

Tour(s)plus a reçu le 24^e Prix Cap'Com, prix national de la communication

publique, dans la catégorie "Faire évoluer les comportements", pour sa campagne "Nos actions ont du poids" (campagne de réduction des déchets à la source réalisée par l'agence Goodbye). Le prix a été remis, le 11 décembre à l'Hôtel de Ville de Montpellier, à Anne-Laure Tissier, chargée de communication pour Tour(s)plus et Pierre Weiss du service tri et traitement des déchets.

Tour(s)plus veille sur la trame verte et bleue

Tour(s)plus a été retenu dans le cadre de l'appel à projet AMBRE (Actions pour le maintien de la biodiversité et la restauration des écosystèmes) lancé par la Région Centre.

Tour(s)plus va contribuer à l'opération de restauration d'une zone nodale (zone riche en biodiversité) et d'un corridor écologique entre Berthenay et Villandry. 40 000 € d'investissements sont prévus au budget 2013 de l'agglomération pour ce projet.

Tours, élu « Meilleur point de collecte » des lampes usagées

La Région Centre se place au dessus de la moyenne nationale pour le recyclage des lampes usagées avec 423 lampes collectées et recyclées pour 1 000 habitants en 2011 (387 lampes-moyenne nationale) ; le meilleur point de collecte a été le magasin Auchan de Tours Nord avec 1 252 kilos de lampes et néons collectés. (chiffres de l'éco organisme Récyclum)



© image de Marc

LBE : la chaleur vient de la terre

L'entreprise LBE fluides s'installera ce printemps sur le site de la Liodière, à Joué lès Tours, dans un bâtiment neuf construit par Realtis Développement. Un bâtiment durable et exemplaire, chauffé et rafraîchi par la géothermie.



©Tour(s)plus

Créé il y a 20 ans, « LBE Fluides » réalise des prestations de conseil dans l'ingénierie de bâtiment et intervient dans les domaines du génie climatique et des fluides, du génie électrique, et dans la coordination des systèmes de sécurité incendie. LBE Fluides, qui emploie 37 salariés, travaille, entre autres chantiers, à la rénovation de la bibliothèque municipale de Tours et propose à ses clients une démarche globale de Haute Qualité Environnementale.

L'entreprise a donc choisi de mettre son expertise au profit de la construction de son propre bâtiment de 1 100 m², sur un terrain du site d'activité de la Liodière commercialisé par Tour(s)plus, afin de réaliser une construction modèle, repré-

sentative de son savoir-faire dans le domaine du génie climatique.

« Nous n'avons négligé aucun détail et déposé le permis de construire dès le matin du 27 octobre 2011, jour de mise en place de la réglementation thermique RT 2012 qui vise à limiter les consommations énergétiques dans les bâtiments tertiaires ! » précise en souriant Olivier Fesquet, directeur général de LBE.

Le choix de la géothermie

LBE Fluides a fait le choix de la géothermie, une technique qui permet de prélever en profondeur, l'énergie de la terre, sous forme de chaleur. Le bâtiment sera ainsi chauffé l'hiver et rafraîchi l'été en rejetant dans le sol la chaleur du bâtiment !

Un marteau piqueur pneumatique frappe le sol par percussion et le fragmente. Puis un flux d'air est envoyé pour faire remonter les boues qui sont évacuées par bennes. Lorsque le sol est percé (ici jusqu'à 80 mètres) on y enfouit une tubulure appelée échangeur géothermique

8 forages de 80 mètres de profondeur et espacés de 8 mètres ont été réalisés afin de récupérer les calories présentes dans le sol qui est à une température constante de 15 à 16 °. Ces calories sont transférées au bâtiment par des pompes à chaleur afin de chauffer l'ensemble de manière confortable. Le bâtiment achevé consommera 62 KW/m², un chiffre de 40 % environ inférieur aux normes en vigueur dans le cadre de la nouvelle réglementation RT2012.

« Le surcoût de la géothermie est de 60 000 €, ce qui revient à 60 € du m² » précise Thibaut Le Normand, directeur du développement de Realtis qui assure la construction. Bien sûr, le bâtiment sera spécifique dans sa conception et sa

Témoignage



©LBE, Tour(s)plus

Olivier Fesquet,
Directeur général de LBE

« La géothermie est une solution d'avenir. Nous sommes fiers de la qualité environnementale qu'aura notre bâtiment ».

structure. Il sera équipé d'un système de rafraîchissement par rayonnement, grâce à des panneaux posés directement sur le plafond en béton de 37 cm d'épaisseur qui stocke le froid pendant la nuit en été ou le chaud pendant le jour en hiver ou encore d'une ventilation double flux. Par ailleurs, des brise-soleil avec GTC (Gestion Technique Centralisée) permettant de piloter en temps réel et de contrôler le fonctionnement des dispositifs de chauffage, de ventilation et d'éclairage, en fonction de l'occupation du local, seront installés.

Enfin, la consommation énergétique du bâtiment en temps réel sera affichée à l'entrée du bâtiment. ■

Jardin et petits bonheurs partagés à Joué lès Tours

Depuis septembre, trois bacs de fleurs et de légumes ont « poussé » sur la pelouse du square Laennec à Joué lès Tours, mis à la disposition des locataires-jardiniers par Val Touraine Habitat.

Le bailleur social Val Touraine Habitat (VTH) s'est engagé depuis longtemps dans un Agenda 21 qui fait de l'aménagement durable des espaces verts, un élément important d'amélioration de la qualité de vie de ses locataires partout en Indre-et-Loire. C'est dans ce cadre, que le programme « un jardin partagé près de chez vous » s'est déployé sur trois

sites pilotes : Joué lès Tours, Loches et Bourgueil.

L'installation de trois bacs où poussent petites fleurs, choux ou encore herbes aromatiques fait partie de la rénovation globale du square Laennec dans le centre de Joué et répond à une demande des habitants. Ceux qui aiment jardiner cultivent ces petits rectangles de verdure,



©Tour(s)plus

veillent à leur entretien, choisissent plans et semence.

Le projet s'est construit avec l'association Biodiversity, mandatée par VTH pour accompagner la démarche et pratiquer un jardinage écologique. Un composteur est déjà installé, un récupérateur d'eau de pluie est attendu ! « Le projet peut paraître modeste, explique Éric Thomas, chargé

de mission Agenda 21 à VTH, mais il est évolutif. Le jardin partagé crée du lien entre les locataires, valorise leur cadre de vie et change l'image du quartier. Ce sont les objectifs de ce programme ».

Pour fêter la naissance de ce morceau de nature en ville, un pommier a été planté sur place par les élus et les habitants, le 26 octobre dernier. ■

Chaudière Dalkia : le chantier avance

La centrale Biomasse en construction le long du magasin général à Saint-Pierre-des-Corps (voir aussi le Tout image pages 16 et 17)

A l'été 2013, la centrale de cogénération biomasse Dalkia entrera en fonction à Saint-Pierre-des-Corps. Alimentée au bois, elle chauffera environ 14 000 logements de Tours. Une visite de cet imposant chantier a eu lieu le 6 octobre.

Impossible de manquer le bâtiment qui s'élève le long du site de l'ancien Magasin général de la SNCF, avenue Yves-Farge, avec sa haute cheminée et son silo de stockage du bois, d'une capacité de 4 000 m².

Dalkia, maître d'ouvrage, investit 35 M€ dans cet équipement qui chauffera les logements et produira de l'électricité vendue à EDF.

Le projet consiste en l'installation d'une centrale de cogénération de chaleur de 24,5 MW et d'électricité (7,5 MWe) à partir de biomasse, à proximité des chaufferies existantes. La « nouvelle chaleur » se substituera à la production thermique d'origine fossile.

Quels sont les logements concernés ?

Le parc concerné est composé d'une part de 2 500 logements des Rives-du-Cher, 1 150 logements du secteur de Rochepinard et 4 500 logements de « La Belle-Fille » et des Fontaines aujourd'hui alimentés par le réseau de chaleur de la Société de chauffage des bords du Cher (SCBC), filiale de Dalkia France et d'autre part de 5 000 logements dépendant de la chaufferie urbaine basse pression du Sanitas, propriété de Tour(s)Habitat et sous contrat d'exploitation Dalkia France.

Le raccordement à la cogénération biomasse des deux réseaux SCBC et Sanitas permettra donc de desservir environ 14 000 logements.

Comment ça marche ?

La cogénération consiste à produire simultanément de l'énergie électrique et de l'énergie thermique à partir d'un combustible unique. Cette technique associe le bénéfice d'un rendement élevé par récupération de la chaleur, et diminue considérablement les émissions polluantes. 27 000 tonnes de CO₂ seront évitées.

La nouvelle chaudière consommera 92 000 t/an de biomasse et sera alimentée par de la plaquette forestière composée de sous-produits forestiers collectés dans un rayon de 100 km.

Elle fournira une chaleur moins chère (d'environ 20 %) sur le réseau SCBC, notamment grâce à l'obtention d'une TVA réduite (la chaleur produite est une « chaleur verte » à plus de 50 % et donc moins taxée).

31 emplois créés

Le projet permettra la création pérenne d'emplois directs tant sur le site de l'installation que dans la filière d'approvisionnement en biocombustibles. 31 emplois seront induits par ce projet (sur le site, dans la filière d'approvisionnement et dans la filière gestion des cendres).

Les acteurs publics qui soutiennent ce projet sont la Communauté d'agglomération Tour(s)plus, la ville de Tours, Tour(s)habitat et la ville de Saint-Pierre-des-Corps.

Les porteurs privés du projet sont Dalkia France, leader européen des services énergétiques aux collectivités et aux industriels et leader français de la valorisation de la biomasse et ses filiales : la SCBC, acheteur de chaleur et Biomasse et développement, fournisseur de biomasse. ■

1 300 arbres et arbustes de plus dans l'agglomération !

Mission accomplie pour les quelques 460 lycéens et étudiants qui ont participé à l'opération PL'NET, organisée par Tour(s)plus, la ville de Tours et 9 communes volontaires sur 13 sites de l'agglomération.



Opération plantation à la Gloriette

Garçons et filles, pas forcément spécialistes du jardinage et encadrés d'enseignants et d'agents des Parcs et Jardins, ont bravé le froid jeudi 15 novembre pour participer à cette opération de nettoyage et de plantations. De nombreux sites étaient concernés : de la plaine de la Gloriette à Tours aux bords de Loire à Fondettes en passant par les abords de la route de Savonnières ou le parc de la Morinerie à Saint-Pierre-des-Corps, pour ne citer que quelques exemples.

Au total 1 300 arbres et arbustes ont été plantés, principalement des essences locales : saule, charme, cornouiller, saule, frêne, érable champêtre...) et 16 sites ont été débarrassés de leurs déchets.

Depuis 2003, cette opération de sensibilisation auprès des jeunes a permis de planter environ 10 000 arbres et des tonnes de déchets ont été ramassés et recyclés.

Cette manifestation fait partie de la politique menée par Tour(s)plus en matière de développement durable. Elle s'intègre à la fois dans son Plan climat et dans la démarche de sauvegarde de la Trame verte et bleue, qui vise à préserver la biodiversité locale. ■

La création contemporaine et l'œuvre d'Olivier Debré dans la lumière de la Touraine

Les architectes portugais Manuel et Francisco Aires Mateus réaliseront le Centre de Création Contemporaine Olivier-Debré qui ouvrira au public en 2015. Le bâtiment gardera l'esprit de l'actuelle école des Beaux-arts, en haut de la rue Nationale, tout en le réinventant pour faire vivre à la fois l'art contemporain et l'œuvre du peintre. Un projet porté par l'agglomération mais dont le rayonnement sera international.

La double ambition du bâtiment est dans son nom : CCC Olivier-Debré. « CCC » pour Centre de Création Contemporaine qui permettra de saisir l'art contemporain dans sa diversité à partir de multiples expositions, au moins dix par an. « Olivier Debré » car la Touraine aura enfin un cadre pour présenter l'œuvre d'un artiste majeur du XX^e siècle, décédé en 1999 et inspiré par la Touraine et ses paysages de Loire.

Marie-France Beaufile, vice-présidente de Tour(s)plus chargée des équipements culturels l'a confié : « Mettre en avant l'œuvre d'Olivier Debré, c'est dire notre fierté d'avoir eu ce grand artiste en Touraine, faire ce que nous avons manqué avec Calder par exemple ».

Et cette double ambition se retrouve dans le choix d'un bâtiment en deux volumes, d'une superficie de près de 4 500 m² mêlant l'ancien et le nouveau, une proposition venue justement de deux frères, les architectes portugais Manuel et Francisco Aires Mateus. Quatre équipes avaient été sélectionnées parmi 108 et c'est leur projet qui a été retenu par le jury.

De l'école des Beaux-Arts*, les deux architectes garderont la trame, à savoir le bâtiment visible de la rue Nationale, œuvre de l'architecte de la reconstruction Pierre

Patout et qui deviendra la grande nef (11 m sous plafond). Elle accueillera les œuvres de l'actuel CCC, de grandes expositions d'art contemporain dont des installations de très grands volumes.

A l'arrière, jardin François 1^{er}, sur l'emprise de l'actuel prolongement du grand bâtiment, s'ouvrira un espace en deux parties : une « Salle des Abstracts » dédiée à la donation Olivier Debré, à la fois « catalogue raisonné » du travail du peintre et lieu de confrontation avec d'autres œuvres et un plateau contemporain consacré à l'actualité et à l'expérimentation artistiques.

Le maître mot : circulation

Circulation entre les œuvres et les époques de la création contemporaine, entre le Centre et le quartier du haut de la rue Nationale dont il sera un élément majeur d'embellissement et d'attractivité : « Nous avons envisagé ce Centre de création comme intégré à un projet urbain, pas comme un objet posé au milieu d'un îlot » souligne Jean-Luc Dutreix, l'élus qui suit le dossier pour l'agglomération et pour la ville de Tours. Circulation de la lumière qui entre de partout notamment par un « corps lumineux » (voir encadré) qui reliera les deux bâtiments... Circulation enfin des visiteurs et des

Qui fait quoi, combien ça coûte ?

Le coût total du projet s'élève à 13,67 M€ financés par Tour(s)plus avec le concours du Conseil général (1,46 M€), de la Région (4,8 M€), de l'État (1,5 M€), et de l'Union européenne (fonds FEDER : 0,6 M€).

Les travaux devraient débiter en 2014 pour une ouverture en 2015.



Vue extérieure 3D © Aires Mateus

passants qui de l'extérieur pourront voir les installations en train de se monter ou simplement admirer les tableaux.

Élus et représentants de la culture, réunis le 10 décembre à l'Hôtel de ville de Tours pour présenter le projet, ont dit leur grande fierté de le proposer aux Tourangeaux. Comme l'a rappelé Alain-Julien Laferrière, directeur du CCC « En temps de crise, on a aussi

besoin de culture et l'ouverture du Centre contribuera au développement économique et touristique de notre territoire. » ■

**L'école des Beaux arts sera réinstallée dans l'ancienne imprimerie Mame, boulevard Préault à Tours, propriété de Tour(s)plus*

Témoignage



© Yves Brautville de Tours

Manuel et Francisco Aires Mateus avec Marie-France Beaufile, vice-présidente de Tour(s)plus chargée des équipements culturels et sportifs

Manuel Aires Mateus (né en 1963) et Francisco Aires Mateus (né en 1964) ont ouvert en 1988 leur propre studio d'architecture à Lisbonne :

Aires Mateus et Associados. De la résidence familiale aux grands projets d'infrastructure urbaine et aux bâtiments publics, l'atelier Aires Mateus inscrit ses projets dans le monde entier et participe au débat architectural contemporain. Comment définissent-ils leur proposition ?

« Il s'agit donc d'isoler deux volumes [...]: le volume principal existant est conservé et isolé de manière à renforcer sa valeur symbolique d'appartenance à un moment historique marquant dans sa dimension d'édifice public ; un nouveau volume se trouve juxtaposé s'opposant par son absence d'échelle et de temporalité. La distance entre les deux volumes est donnée par un corps de lumière, transparent et communicant rendant ainsi l'ensemble perméable et donnant du sens à sa condition urbaine. »



© Aires Mateus

Vue intérieure 3D de la Salle des Abstracts

Un boulodrome en 2014 à Rochepinard

Tour(s)plus va construire à partir de la fin de l'été prochain un boulodrome en face du marché de gros à Rochepinard pour 2,3 M€ dont 500 000 € de la Région Centre.

L'équipement est attendu puisque le département compte de nombreux pratiquants (environ 1 800 licenciés) et les compétitions rencontrent un franc succès avec, par exemple, 2 000 engagés venus de toute la France pour le National de Tours qui s'est déroulé du 23 au 25 novembre derniers au parc des expositions à Rochepinard. Les

joueurs se retrouvent actuellement dans l'ancien hangar militaire « Col », situé rue du Général Renault dans le quartier Rabalais à Tours. Le bâtiment, vétuste, n'est plus adapté. La construction du nouveau boulodrome devrait commencer en septembre prochain pour se terminer courant 2014. L'équipement s'étendra sur 2 690 m²



Visuel 3D : © Bourgueil et Rouleau Associés

et il abritera 36 terrains de jeu (pour les entraînements et les compétitions), des sanitaires, des locaux pour les clubs... 24 terrains de jeu situés à l'extérieur pourront également servir de parking. La toiture sera coiffée de 400 m² de panneaux

photovoltaïques. Le cabinet d'architectes tourangeau Bourgueil Rouleau Associés a été choisi par l'agglomération pour réaliser ce projet. ■

Le Centre Aquatique du Lac change de délégataire

Depuis ce début d'année, le Centre Aquatique du Lac (CAL) est géré par la société Espace Récréa, désignée par Tour(s)plus comme nouveau délégataire de Service Public.



© Yves Brault-ville de Tours

Espace Récréa, par ailleurs gestionnaire des campings communautaires de Saint-Avertin, de Savonnières ainsi que d'une quarantaine d'équipements de loisir en France, a repris la gestion de l'ensemble du personnel et de l'équipement du CAL pour une durée de six ans et demi.

Une nouvelle grille tarifaire s'applique à compter du 12 janvier (après fermeture pour entretien du 1^{er} au 11 janvier). Toutefois, les entrées ou « pass » en cours de validité au delà du 1^{er} janvier seront acceptés.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Espace Récréa au 02 31 73 20 10



© Stéphanie Taillebois

Les gendarmes s'entraînent aux Grandes Brosses

L'escadron 36/3 de Gendarmerie de Joué lès Tours s'entraîne régulièrement aux Grandes Brosses à Mettray : un site idéal pour le peloton d'intervention de la Caserne Dutertre.

En attendant l'arrivée du 37^e Parallèle (Fabrique des Arts de la Rue) fin 2013, on croyait que le Parc communautaire des Grandes Brosses était un endroit tranquille où promeneurs du dimanche et sportifs en tout genre pouvaient s'aérer le corps et l'esprit. Tranquille ? Pas tant que ça... A raison d'une fois par mois, en moyenne, les locaux de l'ancien CHU rachetés par Tour(s)plus en 2002 se transforment en véritable camp d'entraînement pour une vingtaine de gendarmes de la Caserne Dutertre. Basés à Joué lès Tours sous le commandement du Capitaine Pichon,

l'escadron de Gendarmerie mobile se décompose en 4 pelotons « de marche » regroupant environ 110 hommes. Cette unité assure principalement des missions de maintien de l'ordre, en renfort de la Gendarmerie départementale, mais aussi de sécurité en matière de transport nucléaire. Une fois par an, elle effectue également des missions de 3 à 4 mois dans les DOM-TOM. Ce sera le cas en ce mois de janvier où des gendarmes de cette unité mobile partiront en Guyane afin de lutter contre l'orpaillage clandestin. Mais avant de partir, l'entraînement s'avère nécessaire,

explique le Lieutenant Schmitz, Commandant le peloton d'intervention de l'escadron : « Nous sommes contents de pouvoir nous entraîner ici, c'est un endroit qui s'adapte idéalement à nos exercices. Nous pouvons y jouer tous types de missions ». Et de renchérir : « En mai dernier, sur la façade de l'ancien hôpital, nous avons effectué des opérations avec un hélicoptère de la Gendarmerie - opérations d'hélicoptère en déploiement et récupération d'une équipe d'intervention -. Avant-hier, nous sommes venus faire des exercices de nuit pour des épreuves de sélection

de nos futures recrues pour lesquelles nous avons programmé des ateliers dans différents domaines spécifiques (intervention professionnelle, tir, recherche de renseignements) parce que les lieux s'y prêtent idéalement ». Aujourd'hui, c'est un exercice mutualisé avec les pompiers d'Indre-et-Loire qui se déroule sur le site des Grandes brosses. Une quarantaine d'hommes des deux corps sont mobilisés, le but est de travailler en commun et de montrer les spécificités de travail de chacun. ■

Les chantiers *de l'agglo*

Il se passe toujours quelque chose sur le territoire de Tour(s)plus.
D'autres chantiers que le tram sont en cours.

Photos : Yves Brault - Ville de Tours

1



2



Photo 1 : le terrain de rugby prend forme

A la Chamberrie, à Tours Nord, près des terrains en pelouse naturelle, se dessine le futur terrain que Tour(s)plus a choisi d'équiper en gazon synthétique, plus robuste. On y pratiquera aussi le football américain. Le terrain sera prêt au printemps.

3



Photo 2 : le Galion prend de la hauteur

La première pierre fut posée au printemps dernier. Aujourd'hui, le chantier du « Galion » est bien ancré en bord de Cher, à proximité du Pont Saint-Sauveur. Ce complexe de bureaux de 10 000 m² accueillera le siège de la Direction Commerce Régionale d'EDF et plus de 500 salariés. Une tour de logement et un restaurant inter-entreprises suivront.

Photo 3 : Bientôt, on montera le son !

Tour(s)plus finance, rue de la Morinerie à Saint-Pierredes-Corps, la création d'un studio d'enregistrement qui va s'ajouter à l'offre en studios de répétition du Temps Machine, à Joué lès Tours. Un bardage en bois est en cours d'installation autour de l'ancien bâtiment maraîcher. L'ouverture est prévue cette année.

Le chantier de construction de la centrale biomasse Dalkia à côté du Magasin général à Saint-Pierre-des-Corps est très spectaculaire (voir aussi page 13). La preuve en images.



Photo 4 :
Dans l'entrelacs des poutrelles de la chaudière en construction, on aperçoit toute l'emprise ferroviaire sur la commune de Saint-Pierre-des-Corps.



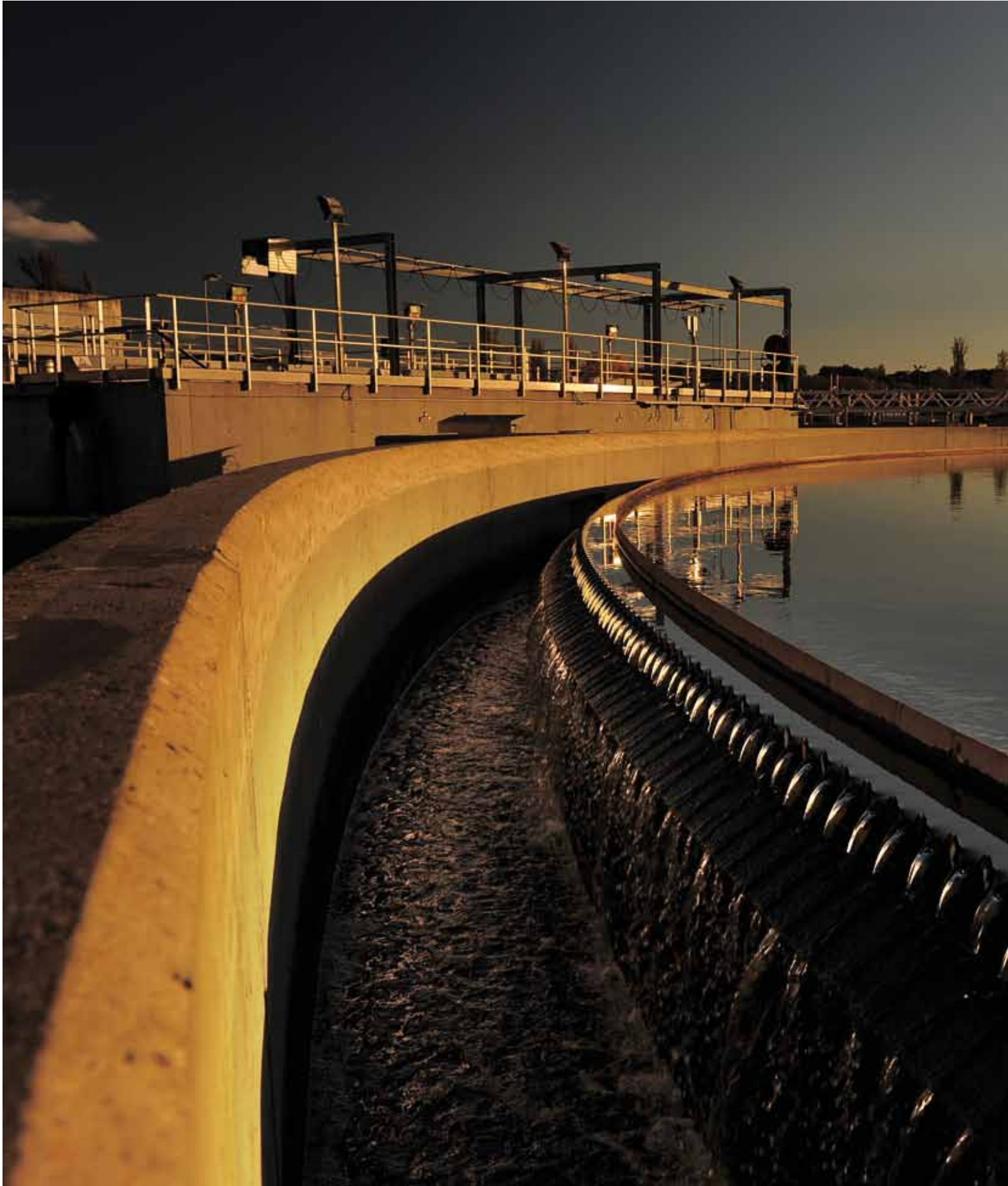
Photo 5 :
La rampe emportera le bois du silo vers la chaudière.



Photo 6 :
Beau comme Beaubourg, dans le cœur de la chaudière.



Photo 7 :
Vue imprenable sur les toits du Magasin général.





Léonard de Serres

Assainissement : *c'est dans* *les tuyaux !*

L'assainissement est une compétence majeure de la Communauté d'agglomération.

Son objectif : garantir la qualité des eaux rejetées dans la Loire, le Cher et l'Indre.

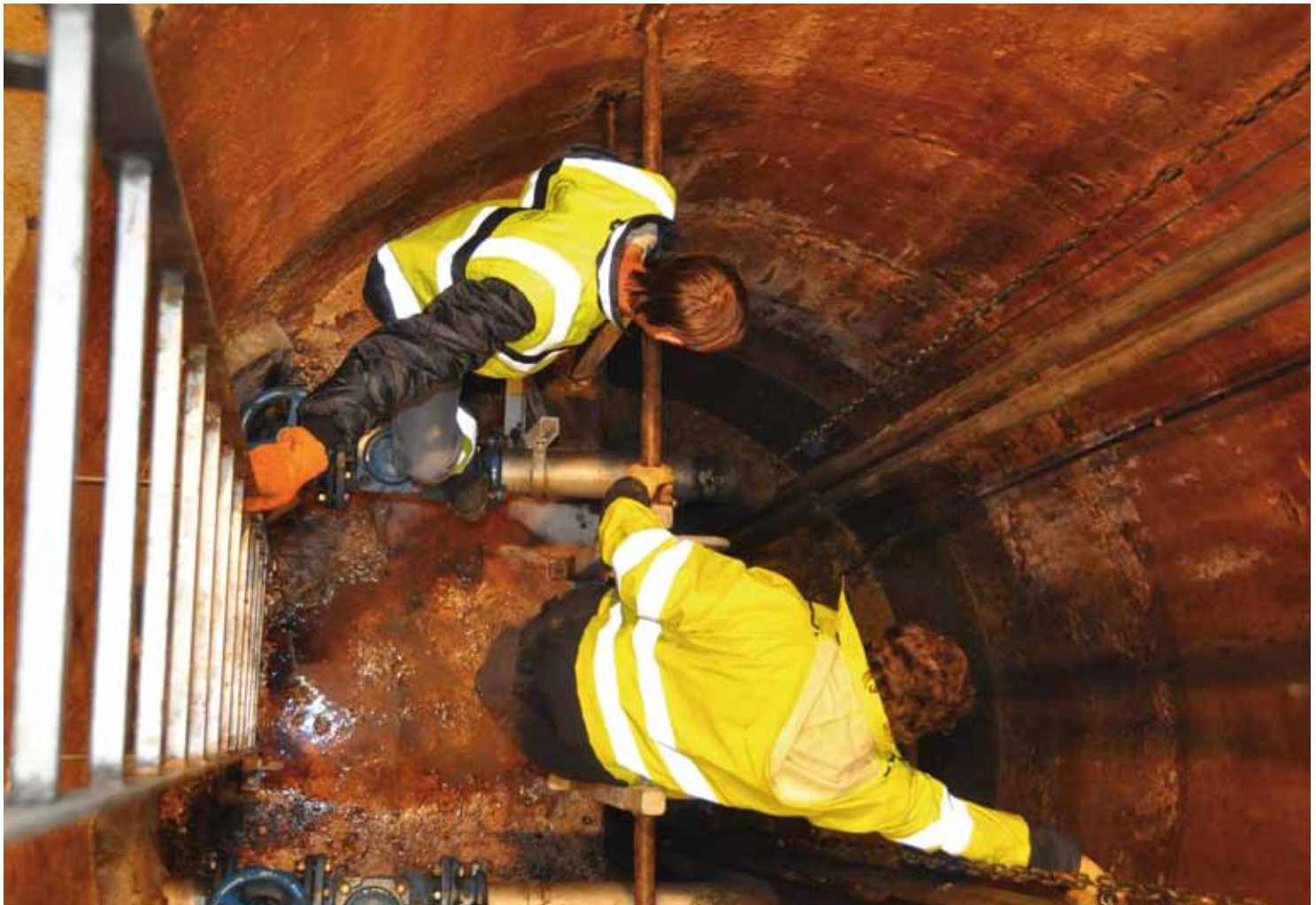
Ses missions principales : entretenir et étendre le réseau de collecte des eaux usées d'une part, gérer et développer les capacités de traitement d'autre part.

Parmi ses missions les plus récentes, le service s'est chargé de la restructuration du réseau d'assainissement des eaux usées sous la première ligne de tramway.

Par ailleurs, la station d'épuration de la Grange David sera équipée en 2014 d'une centrale biogaz qui produira de l'électricité.

Les 82 agents du service assainissement de Tour(s)plus remplissent de nombreuses tâches : la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées, la vérification de la conformité des branchements domestiques, des rejets industriels et la valorisation des boues d'épuration.

En 2011, le service assainissement comptait 87 415 abonnés. 14 776 023 m³ d'eaux usées de l'agglomération ont été acheminées pour être traitées dans les 13 stations d'épuration.



© Danièle Michenaud

Des agents descendent dans le regard d'inspection d'un poste de relèvement

**Le chiffre 1 185 km,
c'est la longueur du réseau
de collecte des eaux usées
de notre aggro !**

La collecte des eaux usées

Le système d'assainissement de l'agglomération tourangelle est majoritairement de type séparatif. Cela signifie que les eaux usées (ménagères et industrielles) et les eaux pluviales (ruissellement de toiture, voirie...) sont recueillies dans des canalisations distinctes (Il existe encore quelques tronçons de réseaux unitaires dans le secteur ancien de Saint-Cyr-sur-Loire).

Les eaux usées sont acheminées vers les stations d'épuration où elles sont traitées et rejetées en milieu naturel.

L'usager a l'obligation de se raccorder au réseau dans les secteurs desservis par un collecteur public d'assainissement. Le service assainissement assure le contrôle de conformité systématique de tous les branchements neufs, et vérifie notamment la bonne séparation des eaux pluviales et des eaux usées.

GLOSSAIRE

Les eaux usées domestiques proviennent des différents usages quotidiens de l'eau (eaux des sanitaires, eaux des équipements ménagers...). Les eaux usées non domestiques proviennent des activités artisanales, industrielles.

Les eaux pluviales proviennent des précipitations atmosphériques.

Les eaux parasites sont les eaux claires (eaux pluviales, eaux de nappe...) rejetées au réseau d'eaux usées. Alors qu'elles devraient être infiltrées ou rejetées dans le milieu naturel, ces eaux « parasitent » le système d'assainissement.

Poste de relèvement : fait transiter au moyen de pompes les effluents sous pression pour franchir un obstacle particulier (rivière, relief, etc...) ou pour atteindre une station d'épuration éloignée.

Émissaire : canalisation principale d'évacuation d'eaux usées ou d'eaux pluviales dans laquelle se jettent les eaux collectées et transportées par des canalisations de moindre importance.

Des canalisations *sous contrôle*

On les appelle communément les égouts. Sous nos pieds, des kilomètres de canalisations évacuent les eaux usées vers les 13 stations d'épuration de l'agglomération. Ces canalisations doivent être entretenues pour éviter que graisses, matières organiques et résidus divers ne les bouchent.



© Daniel Michenaud

Les agents entretiennent le réseau avec un camion hydro cureur

Tous les 60 mètres environ, sont disposés des regards de visite. Régulièrement, les agents du service exploitation du réseau d'assainissement y introduisent un tuyau de nettoyage à haute pression et un tuyau d'aspiration relié à un camion hydro cureur.

A cet entretien régulier, s'ajoutent des interventions en urgence (24 h sur 24) en cas de canalisation bouchée.

Une surveillance régulière

« 5 camions hydrocureurs sont en intervention tous les jours sur les différents réseaux » précise Nicolas Boulard, responsable d'exploitation au service de l'assainissement de Tour(s) plus. En 2011, dans les 19 communes de l'agglomération, 848 interventions se sont déroulées dont 516 ont été effectuées par les agents de Tour(s) plus, les autres interventions étant confiées à des entreprises privées.

Tour(s) plus est propriétaire du réseau et assure l'exploitation en régie à l'exception du système d'assainissement de la commune de Joué Lès Tours qui est exploité par une délégation de service public.

Pour les travaux d'assistance technique, d'infrastructure d'assainissement, de réparation, d'extension ou encore de

curage des réseaux, Tour(s) plus fait principalement appel à des prestataires privés via des marchés publics sur plusieurs communes (Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières, Villandry, Saint-Pierre-des-Corps, Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny). Plus globalement, le réseau d'assainissement doit être régulièrement inventorié et inspecté. Pour cela les agents ne descendent pas sous terre mais travaillent depuis un camion aménagé, stationné près du réseau et analysent sur écran les images envoyées par une caméra. Ces images peuvent également permettre de mettre à jour le Système d'Information Géographique (SIG).

38 personnes dont une vingtaine d'agents du service des réseaux d'assainissement (basés à la Grange David

Entretenus également, les postes de relèvement, qui permettent à l'eau qui s'écoule par gravitation de « franchir » les obstacles jusqu'à la station d'épuration : des pompes relèvent les eaux vers les points hauts. (voir glossaire).

Il y en a 200 environ sur le territoire de l'agglomération. Ces fosses circulaires sont équipées de paniers de dégrillage qui filtrent les matières et doivent être nettoyées. Les eaux usées peuvent également stagner et il faut les aspirer.

Ce travail s'effectue en profondeur, les agents interviennent toujours par deux.



© Daniel Michenaud

Relève d'un panier de dégrillage dans un poste de relèvement

à La Riche) et 13 électro-mécaniciens de la CAC (installés rue Molière à Tours) travaillent pour le réseau d'assainissement et la centrale d'air comprimé.

Les rejets industriels bien surveillés

Une entreprise qui s'installe ou s'étend dans le périmètre de l'agglomération doit solliciter une autorisation de rejet pour que ses effluents soient raccordés au réseau d'assainissement.

Une soixantaine d'autorisations de rejets ont été délivrées par l'agglomération pour des entreprises qui fabriquent et rejettent des produits issus du secteur alimentaire, des industriels, des hôpitaux et des établissements de soins.

Cette autorisation peut-être accompagnée d'une convention qui précise les conditions techniques et financières du

Par ailleurs, la ville de Tours est équipée, depuis les années 50-60, sur 10 km entre Loire et Cher d'un système de stations de relèvement fonctionnant à l'air comprimé et, assez peu utilisé en France. Ces stations sont entretenues par les agents de la CAC (Centrale à Air Comprimé). Ce procédé limite les installations électriques sur site et amène une oxygénation de l'effluent facilitant ainsi le traitement à la station d'épuration. Cette technique a été retenue pour assainir globalement la commune de Saint Genouph au cours de ces dernières années. Les postes de relèvement doivent fonctionner sans interruption et les agents sont soumis à un régime d'astreinte.



© Daniel Michenaud

La centrale à air comprimé de la rue Molière à Tours

traitement des effluents industriels les plus importants. La convention définit notamment la nature et le volume des rejets. Les entreprises sont soumises, comme les particuliers, à la redevance assainissement.

« Par application des conventions, les entreprises font de l'auto surveillance explique Martine Philippe, responsable de la cellule contrôle, elles doivent faire des prélèvements et s'assurer de la qualité de leurs rejets. Si nous observons des dépassements ou la présence de nouveaux rejets, nous demandons à l'industriel de corriger. »

Le suivi des rejets industriels, la conformité des branchements domestiques neufs, la mesure des débits dans les réseaux d'assainissement sont assurés par la cellule contrôle. ■



Dévoisement des canalisations au début des travaux du tramway

© Yves Brault-ville de Tours

Sous le tramway *un réseau restructuré*

La construction de la 1^{ère} ligne de tramway n'aura pas seulement changé la ville en surface, elle aura aussi modifié ses entrailles. La plupart des réseaux souterrains, dont le réseau d'assainissement des eaux usées se trouvant sous le tracé ont du être déviés. Ces travaux se sont achevés en 2012.

Le travail a consisté à retirer les canalisations se trouvant à moins de 1,30 m de profondeur sous la plateforme du tramway et à en installer de nouvelles plus profondément ou le long du tracé.

Ce travail a permis de moderniser le réseau, puisqu'à certains endroits comme le quartier de l'Europe, les canalisations en ciment dataient de la construction des immeubles, dans les années 70.

« Nous avons coordonné nos travaux avec les autres concessionnaires (gaz, électricité, eau potable, réseau de télécommunication, fibre optique etc..) qui ont dû

aussi déplacer leur réseau et nous avons positionné la canalisation des eaux usées en fonction des contraintes imposées. » explique Bernard Genestier ingénieur chargé des travaux neufs.

Tout le réseau n'a pas été changé. En 2009, des caméras ont exploré les canalisations sur les 15 km du tracé pour établir un diagnostic de leur état. Les principales interventions ont eu lieu à Tours dans le quartier de l'Europe, rue de Jemmappes, avenue de la tranchée et au Sanitas. En revanche, rue Nationale et rue Charles-Gille, seules les canalisations perpendi-

culaires à la ligne ont été remplacées.

A Joué lès Tours, les travaux ont concerné essentiellement la rue du Pont Volant, l'Avenue de la République, la rue Gamard et le quartier de la Rabière.

Ces travaux sont assez complexes car différents techniciens sont sollicités pour déplacer les réseaux. « Sous le tramway, s'ajoute une contrainte supplémentaire, précise Bernard Genestier, celle des « courants vagabonds », venus de l'électrification de la ligne et qui génèrent de la corrosion. Pour éviter cela, les canalisations sont protégées par un matériau

isolant. Les nouvelles canalisations sont enfouies plus profondément, ce qui n'est pas gênant pour leur entretien puisque les réseaux sont accessibles à partir des regards de visite. Ils peuvent être contrôlés par caméra et réhabilités de l'intérieur grâce à l'utilisation des robots.

A Tours, les services techniques de la ville sont intervenus pour coordonner les terrassements pour l'ensemble des réseaux. A Joué lès Tours, chaque concessionnaire a réalisé son propre terrassement. ■



© Daniel Michenaud



L'inspection vidéo permet de contrôler l'état des réseaux depuis la surface du sol sans creuser de tranchée.

Les photos nous montrent 2 types de caméra : celle de gauche, pour les gros collecteurs. La caméra est positionnée sur un chariot tracté, motorisé qui avance ou recule depuis un panneau de commande situé dans un camion.

Celle de droite : c'est une petite caméra qui inspecte les petites canalisations. Elle est poussée à la main.

Tous bien raccordés !

**Assainissement collectif ? Non collectif ? Besoin de travaux neufs ou d'entretien ?
La cellule contrôle du service assainissement de Tour(s)plus en association
avec le service exploitation veille au bon fonctionnement des installations.**



© DocTour(s)plus

Sondage de voile de boues dans une fosse toutes eaux

La loi sur l'eau de 1992 impose aux collectivités d'établir sur leur territoire un schéma directeur de l'assainissement. Dans ce cadre, Tour(s)plus est tenu d'élaborer un zonage d'assainissement pour chaque commune en tenant compte des contraintes environnementales, techniques et économiques et des projets d'urbanisation inclus dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Le zonage d'assainissement étant par ailleurs une annexe sanitaire à ces documents, les études et les enquêtes publiques sont réalisées en concerta-

tion avec les communes. L'étude de zonage d'assainissement des eaux usées permet de définir des scénarios à partir desquels la collectivité arrête ses choix : les solutions d'assainissement collectif ou les solutions d'assainissement individuel (non collectif). Ce document sert à l'élaboration des programmes de travaux.

L'ensemble des plans de zonage sur le périmètre de Tour(s) plus est en cours de révision. « C'est une activité procédurale très importante » souligne Isabelle Romanillos, responsable des travaux neufs au service assainissement de Tour(s)plus.

Travaux neufs, travaux de renouvellement et réhabilitations

Les travaux neufs sont réalisés dans le respect des différents documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, Plan Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence Territoriale...) des communes car leurs choix de développement urbain sont évidemment liés aux possibilités d'équipement, notamment en matière d'assainissement.

Parmi les grands travaux intercommunaux menés en 2012 :

- Le poste de refoulement des eaux usées, dit poste sud a été réalisé et mis en service à la station de la Grange David à la Riche.
- Les études ont été lancées pour la restructuration du poste de refoulement du pont de la Motte à Saint-Cyr-sur-Loire.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération a engagé une série d'études diagnostiques des réseaux afin d'assurer la pérennité des ouvrages, de s'assurer de leur bon

fonctionnement et de pouvoir répondre au développement urbain. Ces études permettent de prioriser les travaux et d'élaborer des programmes pluriannuels.

Ceux de Chambray-lès-Tours, de Saint-Avertin, de Saint-Pierre-des-Corps ont été diagnostiqués et celui des émissaires Nord de l'agglomération est en cours.

« D'ici à 2015, ce diagnostic sera quasiment réalisé sur le territoire de l'agglomération », précise Isabelle Romanillos. Chaque fois qu'un diagnostic est posé, nous faisons le choix des travaux à entreprendre en veillant à l'équité entre les communes ».

Assainissement non Collectif : au service des particuliers

L'assainissement non collectif désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. En clair, les eaux usées sont traitées sur le terrain de l'habitation d'où elles proviennent. Ce dispositif concerne les installations qui ne sont pas desservies par le réseau public de collecte des eaux usées. Ce Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est assuré en régie par Tour(s)plus depuis le 1^{er} janvier 2006.

La mission du service contrôle de Tour(s) plus consiste à effectuer la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles et de contrôler le bon fonctionnement des installations existantes.

Le technicien du SPANC donne un avis technique sur le projet déposé par le particulier. Puis il se déplace pour effectuer entre autres un sondage du sol ou encore un test de percolation (capacité du sol à l'infiltration). Une fois l'installation réalisée, il vérifie, avant recouvrement des ouvrages, la conformité de la filière.



Lit filtrant à zéolite

© DocTour(s)plus

En 2011,

- **721 interventions de maintenance** ont été réalisées sur le réseau,
- **353 branchements neufs** ont été mis en service,
- **10 kms de réseaux** ont été créés, renouvelés ou réhabilités,
- **528 avis** ont été donnés sur les documents d'urbanisme

Pour toutes les installations, tous les 6 ans, le SPANC s'assure du bon fonctionnement de la filière et notamment de l'absence de risques sanitaires et environnementaux. Il délivre du conseil (fosse classique ou micro-station) et fait le lien entre l'utilisateur, l'installateur et la collectivité.

« Au-delà des contrôles réglementaires, notre rôle est de conseiller les différents acteurs de l'assainissement non collectif. En aucun cas nous n'installons ou n'entretions les installations » explique Olivier Le Noan, technicien au SPANC. Notre mission est de pérenniser les filières en apportant des recommandations, pour améliorer l'installation, et de préconiser des travaux, dans un délai défini, si l'installation est non-conforme et présente un risque de salubrité publique. »

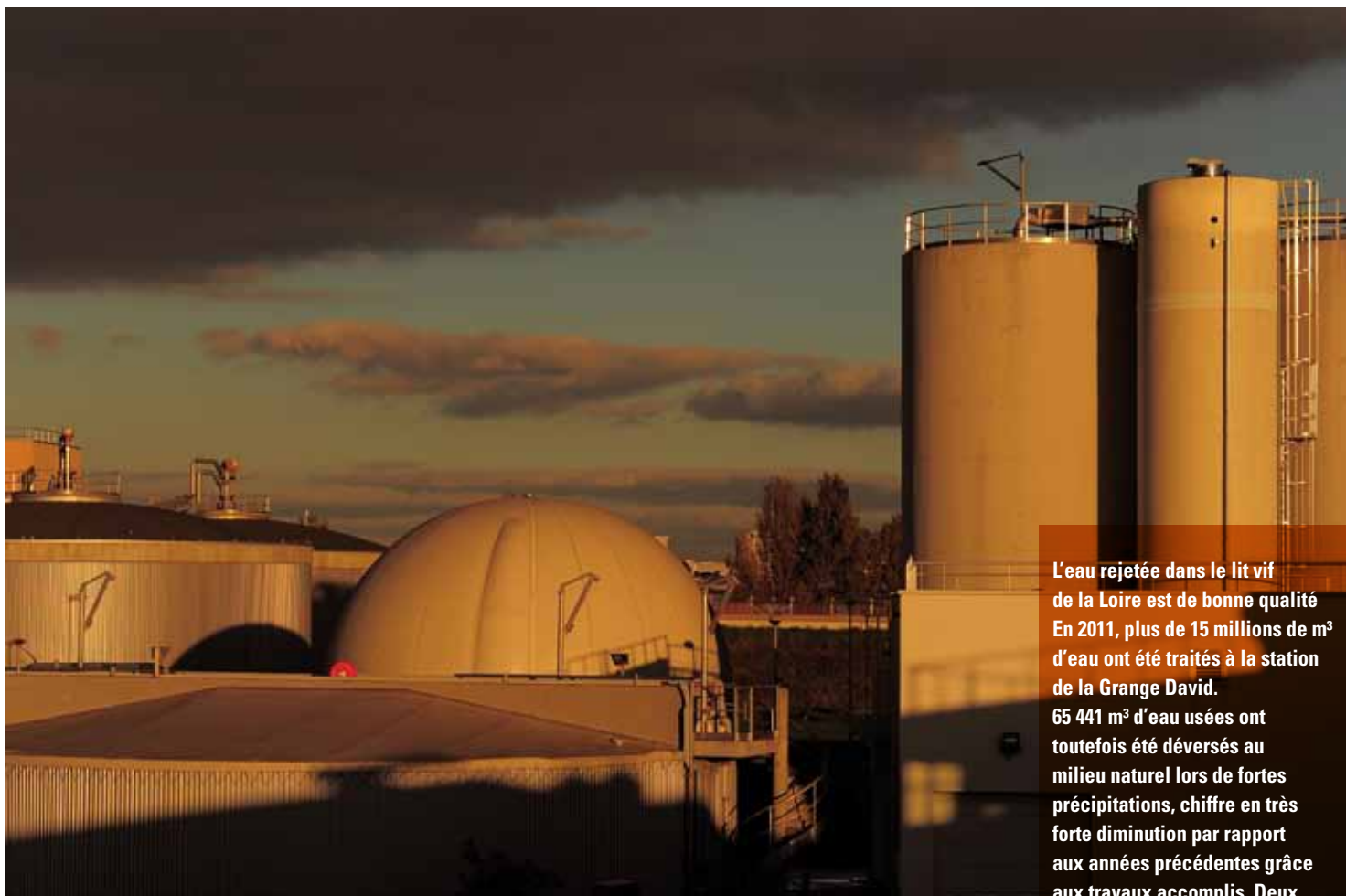
« Les métiers de l'assainissement se sont spécialisés, ce n'est plus l'artisan du coin qui installe une fosse aujourd'hui, précise Martine Philippe, responsable de la cellule contrôle. Et nous renforçons ce rôle en apportant nos conseils aux professionnels de l'assainissement non collectif qui nous sollicitent très souvent »

Le service du SPANC suit un parc global de près de 3 500 installations en assainissement non collectif et a réalisé en 2011, 730 contrôles dans l'agglomération (dont 197 visites sur des installations neuves), soit 25 % de plus que l'année précédente. ■

Disposer d'un assainissement non collectif en bon état de fonctionnement pour son habitation est une obligation réglementaire, si on ne dépend pas d'un réseau collectif. En cas de construction ou de réhabilitation d'une installation, il faut déposer une demande d'autorisation à la mairie de la commune où celle-ci sera réalisée. Le contrôle périodique de fonctionnement est obligatoire tous les 6 ans. En cas de vente du bien immobilier, le vendeur doit fournir un diagnostic d'assainissement de moins de 3 ans que seul le service public du SPANC peut réaliser.

Renseignements au 02 47 75 29 30

Le service du SPANC est financé par une redevance assujettie à une TVA au taux en vigueur qui est perçue après la visite et l'envoi d'un rapport technique.



© Léonard de Serres

La station d'épuration de la Grange David

L'eau rejetée dans le lit vif de la Loire est de bonne qualité. En 2011, plus de 15 millions de m³ d'eau ont été traités à la station de la Grange David. 65 441 m³ d'eau usées ont toutefois été déversés au milieu naturel lors de fortes précipitations, chiffre en très forte diminution par rapport aux années précédentes grâce aux travaux accomplis. Deux campagnes de mesure ont été réalisées en période de basses eaux. La différence de qualité des eaux entre l'aval du point de rejet et l'amont est peu perceptible.

De l'eau... au gaz !

La plus importante des 13 stations d'épuration de l'agglomération est celle de la Grange David à La Riche. Sa capacité est de 400 000 équivalents-habitants. Elle traite près de 93 % des eaux usées de l'agglomération, et par convention, une partie des eaux de Parçay-Meslay et la totalité des eaux usées de Larçay et de La Ville-Aux-Dames. Les 12 autres stations traitant de 30 (station du Guéret à La Membrolle-sur-Choisille) à 10 000 équivalents-habitants (station de Glatinet à Joué lès Tours).

22 agents de Tour(s)plus sont employés par la station d'épuration de la Grange David.

Les eaux usées qui sont acheminées vers la station sont épurées en cinq étapes principales avant d'être rejetées dans le milieu naturel, à savoir la Loire. L'eau est traitée par des procédés physique (décantation) et biologique (utilisation de bactéries qui dégradent la pollution). La pollution éliminée est stockée sous forme de boues.

Ces boues comprenant principalement des matières organiques, sont ensuite utilisées comme amendement agricole (près de 5 000 tonnes par an).

Bientôt une centrale biogaz à la Grange David

Les boues sont stockées dans de grands digesteurs chauffés à 35 °. Le processus de fermentation (ou méthanisation) produit du biogaz issu de la décomposition de la matière par les bactéries anaérobies.

La chaleur produite par ce biogaz sert à chauffer les digesteurs, ainsi que plusieurs bâtiments des services de l'assainissement et de la collecte. Il existe un surplus qui est brûlé en torchère.

Ce surplus sera bientôt récupéré par une unité de cogénération qui produira

de l'électricité. La future installation désormais sur les rails devrait produire 4 200 MWh/an d'électricité.

Tour(s)plus a choisi le prestataire Verdesis (filiale d'EDF Énergies nouvelles), acteur de la filière en France, pour construire et exploiter l'installation sur une parcelle de la station d'épuration.

La centrale verra le jour dans un an, début 2014. Le permis de construire est déposé. Il s'agira d'une construction légèrement surélevée, la station se trouvant en zone inondable, sur 400 m² et située près des digesteurs.

Elle sera composée d'une unité de traitement du biogaz biogaz et d'un moteur

thermique qui fourniront l'électricité. L'électricité sera vendue à EDF et une partie du gain sera versée à Tour(s)plus, soit environ 85 000 euros qui entreront dans les recettes de la station.

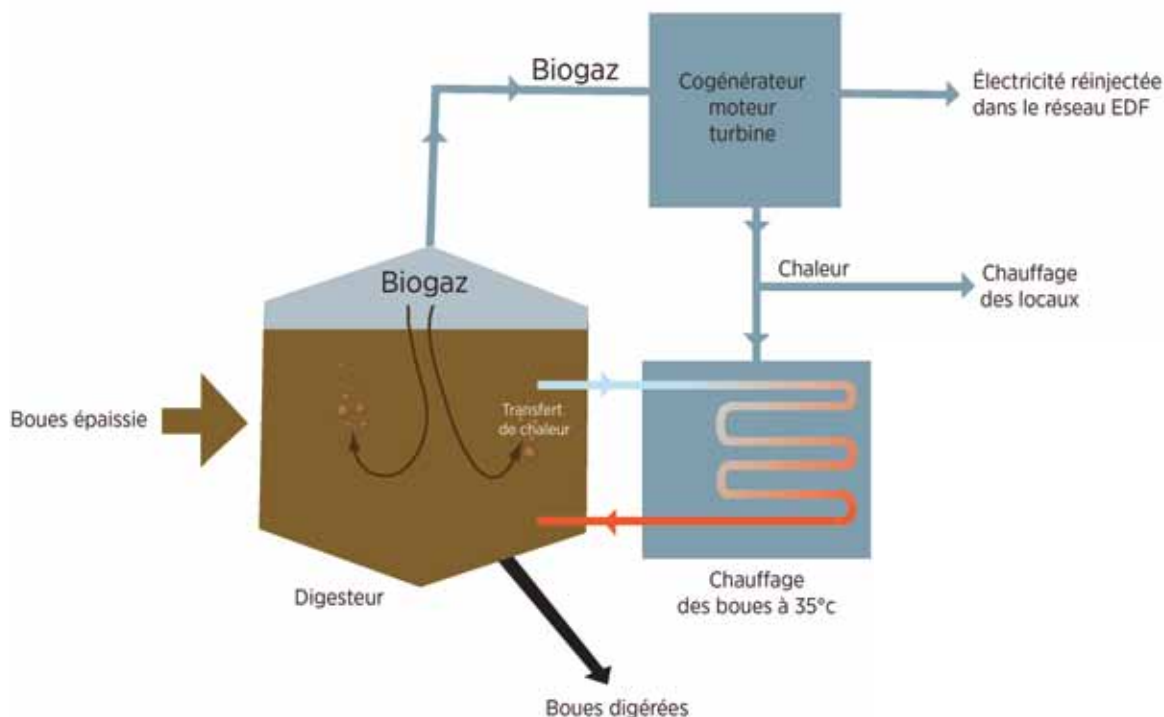
Ce projet s'inscrit dans le plan climat territorial de Tour(s)plus. ■

Visuel présentant la future centrale biogaz



Mengnot et associés

Schéma du principe de fonctionnement d'une station biogaz



La station d'épuration : on peut la visiter !

Depuis 2008, en partenariat avec le service environnement et déchets, la station d'épuration de la Grange David accueille de nombreuses classes, surtout les élèves du CE2 à la 5^e qui étudient le cycle de l'eau.

Le nombre de visites est en constante progression de 34 en 2007 à 102 en 2011 ! La station reçoit en moins grand nombre des lycéens et des étudiants des filières environnement, géologie, aménagement...

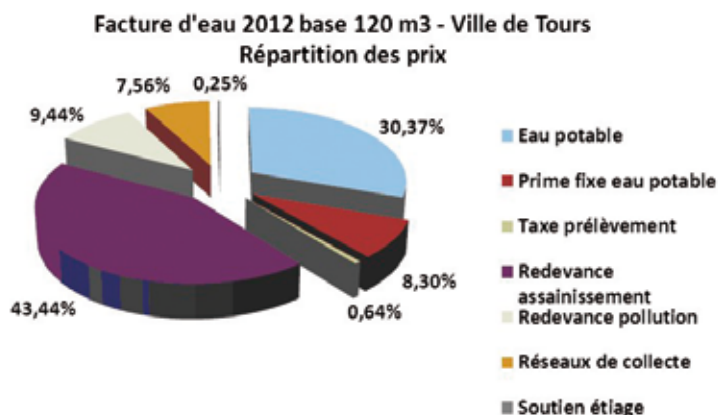
Selon Odile Soullignac, responsable d'exploitation des stations d'épuration de l'agglomération, « les jeunes, comme beaucoup d'adultes ne savent pas grand chose de l'assainissement, ils ne connaissent que le terme « tout à l'égout ». Beaucoup confondent eau potable et eaux usées par exemple et ne maîtrisent pas le cycle de l'eau. Le message à faire passer est que l'eau est précieuse, qu'elle doit être traitée. Et les enfants sont de bons vecteurs de communication, ils racontent ce qu'ils ont appris à leurs parents ! »

Bien lire sa facture d'eau

C'est le prix total de l'eau qui apparaît sur la facture, c'est à dire l'eau potable et l'assainissement. Les deux services sont facturés conjointement en fonction du volume d'eau consommé.

Le prix de l'eau potable contient une part fixe (abonnement, location du compteur) et une part variable facturée au m³ d'eau consommée.

Tour(s)plus est en charge de la part assainissement dont la redevance est assise sur le m³ d'eau potable consommée. Le montant de cette redevance est voté chaque année par le Conseil communautaire. En 2012, le tarif a été fixé à 1,23 € le m³.





Hervé Watier, *Chercheur*

Ils étaient très nombreux à se présenter, mais c'est l'équipe dirigée par Hervé Watier qui a obtenu le Labex (laboratoire d'excellence) dont la mission est de faire avancer l'enseignement et la recherche autour des anticorps. Cette labellisation par un jury international a donné une légitimité à ces travaux, peu connus du grand public, mais qui sont en de train de faire un malheur sur le plan thérapeutique.

Impossible de commencer ce portrait d'Hervé Watier sans lui faire expliquer en quelques phrases, l'histoire des anticorps monoclonaux : « On s'est rendu compte que pour certaines maladies, on n'arrivait pas à concevoir des anticorps efficaces. Alors, on a récolté du sérum humain, pour guérir par exemple la rougeole, mais ça avait ses limites. Et puis, dans les années 70, on a découvert des astuces techniques, pour faire des anticorps monoclonaux, c'est à dire... cloner les lymphocytes. On a cru que ça allait révolutionner la thérapie. Malheureusement, ce fut un échec, parce qu'on a voulu soigner des cancers et des maladies inflammatoires, mais les anticorps de souris n'avaient pas les effets attendus sur l'homme et nous avons été très déçus. Donc il a fallu attendre les années 80, pour trouver des astuces et fabriquer des anticorps qui ressemblent aux nôtres. Du coup, c'est devenu assez miraculeux... avec plein de molécules qui peuvent reconnaître plein de maladies différentes. Il y a un potentiel énorme. »

Et pourquoi, mon cher Hervé, cette aventure a-t-elle vu le jour à Tours et non pas à Paris, comme c'est souvent le cas ? : « Parce qu'il est arrivé quelque chose d'assez étonnant... Il y a douze ans, je ne connaissais pas l'existence de ces molécules, car la France avait décrété que les anticorps monoclonaux ne marcheraient jamais. Pendant ce temps là, aux États-Unis et en Angleterre, on a essayé de comprendre pourquoi ça ne fonctionnait pas. Et on a trouvé des solutions. Par chance, j'ai découvert l'existence d'une de ces molécules et avec l'aide de collègues cliniciens, on a mis le doigt sur un aspect extrêmement important et encore inconnu, dans le domaine des anticorps. Ensuite, nous avons publié nos résultats qui ont fait le tour de la planète. Nous sommes les premiers au monde à avoir mis le doigt (par une approche clinique assez originale) sur un des mécanismes d'action crucial... de ces anticorps. Malheureusement, l'entreprise qui détenait notre

brevet, l'a revendu à une entreprise américaine et ne l'a jamais exploité. Douze ans plus tard, heureusement, des entreprises françaises ont enfin développé ces anticorps améliorés, en se basant sur nos travaux. Donc on s'est associés à des pharmacologues et des cliniciens. Nous avons réussi à survivre face à la concurrence internationale, en restant compétitifs, à partir d'un petit noyau de départ qui ne dépassait pas une quinzaine de personnes ».

Depuis, l'histoire a fait son chemin et Hervé Watier est devenu le directeur de toutes les équipes qui font de la recherche en France, sur les anticorps thérapeutiques. Et quand on s'étonne de ne pas en avoir malgré tout, beaucoup entendu parlé, Hervé Watier n'est pas surpris : « la presse préfère aller regarder vers des choses plus spectaculaires. De plus, susciter l'enthousiasme de l'industrie pharmaceutique qui a

compris le potentiel, ce n'est pas politiquement correct. Pourtant, c'est tellement cher de développer ce travail, qu'on est bien contents de les avoir à nos côtés. On doit aussi trouver le moyen, de se faire connaître par les jeunes générations, car on va avoir beaucoup de boulot pour rattraper notre retard. » La preuve, sur les 30 anticorps monoclonaux qui sont actuellement sur le marché, deux seulement ont été produits en France. Et comme les Français sont en Europe, les plus grands consommateurs

d'anticorps monoclonaux... ça coûte une fortune ! C'est d'autant plus dommage qu'à un moment, les Français ont été très performants, et puis ils se sont fait doubler... notamment par les Américains : « L'industrie va devoir s'adapter à ces nouveaux métiers et à toutes ces nouvelles compétences nées de cette formidable avancée. En ce moment, 350 molécules sont en essai clinique. C'est pour cette raison, que nous avons mis en place un master pour former des étudiants en biologie ». Mais l'info circule mal. Beaucoup d'étudiants

découvrent l'existence des anticorps thérapeutiques et les perspectives d'avenir de ce secteur, en arrivant à Tours !

« Il faut qu'on passe à la vitesse supérieure en essayant de créer une mécanique régionale et en fédérant autour de nous le maximum de gens. Faire savoir au monde entier qu'à Tours on est très pointus et très bons... c'est bien ! Mais il faut aussi, sans jouer les stars, qu'on ait une meilleure visibilité sur le territoire et que les Tourangeaux soient mieux informés ».

Votre lieu préféré en Touraine ?

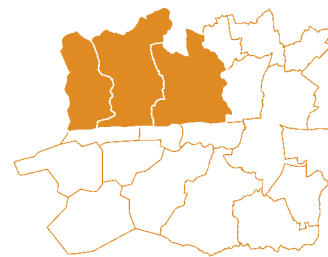
Ballan-Miré. Pour moi qui suis né à Lille, c'est le lieu idéal... on est à la campagne et pas trop loin de la ville. On trouve beaucoup de maisons qui sont pleines de charme, ça m'avait frappé la première fois que je suis venu. D'ailleurs, plus tard, j'ai eu la chance d'en trouver une à mon goût et depuis, je ne suis jamais reparti.

Votre promenade du week-end ?

Je travaille tellement, alors malheureusement mes balades sont trop rares. Mais quand j'ai le temps, j'essaye d'acheter dans des brocantes des objets que je trouve émouvants. Comme les médailles qui récompensaient les médecins qui avaient vacciné le plus d'enfants... ou des filtres Chamberland, qui servaient à stériliser et à purifier l'eau au XIX^e siècle.

Votre petit plaisir tourangeau ?

Le fromage de chèvre ! Petit, dans le nord, ceux que j'ai mangés ne m'avaient pas laissé un souvenir impérissable ! Donc c'est en arrivant ici, que j'ai pu enfin me réconcilier avec le fromage. Et quand j'en offre à mes collègues d'autres régions de France, je suis sûr de faire plaisir.



Fondettes

Le square Constância et la rue Alfred de Musset inaugurés

Le 29 septembre, la commune inaugurait simultanément deux réalisations municipales d'envergure : le square Constância (ainsi rebaptisé en l'honneur du jumelage fondettois avec la ville portugaise) et le réaménagement de la rue Alfred de Musset.



Cette double inauguration fut l'occasion pour Jean Germain, sénateur-maire de Tours et président de Tour(s)plus, de rappeler l'incorrigible nécessité pour les collectivités de mutualiser leurs moyens pour financer ce type de projets, mais aussi de réaffirmer le soutien de Tour(s)plus aux actions menées par la municipalité fondettoise. A ce propos, Jean Germain a d'ailleurs confirmé la volonté de Tour(s)plus de réaliser une piscine communautaire à Fondettes. Commenté par le maire, Gérard Garrido, un circuit en bus dans le centre-ville a d'ailleurs démontré que les projets en cours de réalisation ne manquaient pas : réaménagements de voi-

rie, développement économique (extension de la zone d'activités de la Haute-Limouge, aménagement de la zone d'activités économiques tertiaires et commerciales des Deux-Croix), constructions de logements, actions en faveur du développement durable... Étaient également présents : le conseiller régional Mohamed Moulay, le conseiller général Joël Ageorges, de nombreux élus fondettois ainsi que les jeunes élus du Conseil local des enfants de Fondettes qui ont présenté leur travail autour de la protection des oiseaux, concrétisé notamment par l'installation de nichoirs et de mangeoires dans le square Constância.

Saint-Etienne-de-Chigny

Auprès de mon arbre...

« Auprès de mon arbre, je vivais heureux » chantait Georges Brassens, et bien nous, à Saint Etienne de Chigny, des arbres on en a beaucoup... Il faut dire qu'avec plus de 1000 ha de bois et forêts sur 2011 ha de terres communales on trouve des arbres de hautes tiges et de taillis, des futaies et des baliveaux, de quoi accrocher des cabanes d'enfants et abriter les chouettes et les hiboux... Mais depuis quelques jours un nouvel arbre fait sensation, il porte un joli nom, c'est l'arbre de la laïcité.



Autrefois, quand la France était un royaume de droit divin, les gens étaient obligés de croire en Dieu et de pratiquer la religion et ceux qui désobéissaient étaient punis très sévèrement. Il faut attendre la Révolution de 1789 et la publication de « la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » pour que les Français se voient accorder la liberté de croire ou de ne pas croire. C'est la République qui va nous donner la laïcité, par les lois Jules Ferry en 1882 ; puis en faisant voter en 1905 la loi sur la séparation de l'Église et de l'État. Depuis ce jour, nous sommes réellement libres de nos opinions religieuses et nous avons le droit de croire et de pratiquer la religion de notre choix ou de préférer l'athéisme. Pourtant, il y a quelques années, on tenta de nous vendre le concept de laïcité positive, quelle drôle d'idée ! La laïcité ne saurait être positive ou négative, elle est ! La laïcité n'est pas contre les religions au contraire, elle permet leur pratique dans le cadre des lois républicaines. Aujourd'hui, pour rappeler les principes de la Révolution française, la liberté, l'égalité et la fraternité, nous plantons un arbre de la laïcité.

A l'initiative des DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) et après un travail préparatoire des enseignants ; élus, enseignants et enfants des écoles et quelques parents se sont retrouvés place Jean-Moulin. Là, une cavité creusée à portée de gland du grand chêne vert qui domine la place, bordée de poutres en bois, attendait que les enfants (avec l'aide de Philippe) procèdent à la plantation d'un arbre dédié à la laïcité. Ce fut ensuite l'occasion de rappeler ce qu'est la laïcité : La laïcité, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire en une religion. Aujourd'hui cela semble évident, mais cela n'a pas toujours été le cas.

Luynes

La Grange aux phonographes : un musée hors du commun

Luynes a la chance d'abriter un étonnant et très rare musée du phonographe doté d'une remarquable collection de plus de 200 instruments, comme peu de villes en possèdent (Sainte-Maxime, Saint-Fargeau, Limoges... et Luynes)

Le Phonographe né au XIX^e siècle est un appareil destiné à reproduire des sons par des procédés mécaniques. Il est l'ancêtre de l'électrophone et du magnétophone.

Du plus petit d'entre eux, des modèles de voyage démontables aux plus grands destinés aux châteaux et aux salles de bals, et dont les dimensions impressionnantes vous surprendront, ces antiquités sont toutes dans leur état d'origine et fonctionnent. Vous découvrirez des boîtes à musique de 1870, les phonographes à cylindre créés à partir de 1900, les phonographes à pavillon (de 1910 à 1935). Des modèles les plus simples au plus

raffinés, du phonographe à pavillon en bois ou en cristal au double pavillon avec effet d'échos tout y est. L'un de ces phonographes vient même de tourner dans le dernier film d'une certaine Madonna !

Tous ces instruments sont constitués ou remontés avec des pièces d'origines glanées dans le monde entier, le maître des lieux se refusant à les dénaturer par des pièces refaites ou repeintes. Vous admirerez plus facilement un pavillon rayé par l'usage qui en a été fait (on mettait parfois des vêtements à l'intérieur le soir pour écouter la musique en sourdine) qu'un pavillon rutilant,

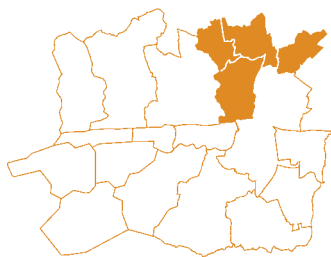


sauf s'il est d'origine. Vous pourrez aussi les écouter avec leurs disques d'époque et serez surpris par la qualité du son et les astuces utilisées.

Il aura fallu 35 ans d'expérience et de passion à Patrick Villain et son épouse pour constituer cette exceptionnelle collection. En 2008, il a souhaité la rendre accessible à tous en ouvrant ce musée privé installé dans



une grange de la jolie vallée classée de Vau-gareau. Son propriétaire vous fera découvrir avec gentillesse, passion et moult anecdotes les secrets de ces beaux instruments. Visitez sur rendez-vous toute l'année et le 2^e dimanche de chaque mois. (02.47.55.55.13)



Notre-Dame-d'Oé

La lecture au cœur

L'ouverture prochaine de la nouvelle bibliothèque va donner un nouvel élan à la politique initiée de longue date en faveur du livre et de la lecture.



La proximité de la médiathèque François-Mitterrand à Tours Nord ne nécessite pas un autre équipement important au plan local. La ville a cependant souhaité maintenir un lieu convivial en centre bourg pour le jeune public et pour les plus âgés à faible mobilité. La nouvelle structure a été aménagée dans une ancienne grange, intégrant des volumes plus contemporains. Le projet a été financé par la ville avec le concours financier du contrat d'agglomération signé entre Tour(s) Plus et la Région Centre.

L'ouverture des locaux sera l'occasion de relancer des animations sur le thème du livre. Un vide-grenier consacré spécialement aux vieux bouquins pourrait voir le jour. Des lectures publiques, une randonnée littéraire sont programmées en 2013 avec la Cie Interligne, en résidence à Notre-Dame-d'Oé. Une équipe de bénévoles s'est déjà mobilisée pour construire un programme annuel et commencer à préparer... le prochain démenagement sur le nouveau site.

Saint-Cyr-sur-Loire

Bd Charles de Gaulle : les travaux contribuent à l'image de marque de SKF

Depuis trois ans, le boulevard Charles de Gaulle a fait l'objet d'importants travaux de réaménagement financés par la Communauté d'agglomération et par la ville.



En reliant la sortie du périphérique Nord Ouest et les routes de Laval et du Mans au plateau de la Tranchée à Tours, le bd Charles de Gaulle donne désormais une image positive de ce que peut être à la fois une entrée d'agglomération, un lieu d'habitat de qualité et un secteur économique majeur, dominé par la présence de la société SKF.

SKF, deuxième site de production industrielle de l'agglomération avec ses 1400 salariés, a engagé de gros investissements sur son site de plus de 36 hectares : une chaufferie biomasse inaugurée il y a un an et aujourd'hui d'importants travaux de réaménagement des accès (nouvelle entrée et construction d'un poste de garde). En parallèle, l'entre-

prise a modifié les accès pour ses salariés à la faveur des travaux de reconstruction achevés rue Victor-Hugo.

C'est pourquoi, Tour(s)plus a réalisé la reprise du revêtement du boulevard dans sa section entre les deux giratoires du Maréchal Leclerc et Charles de Gaulle, soit au droit du site SKF. Ces travaux ont été conduits de nuit à la mi-novembre afin de perturber le moins possible le trafic urbain. Plus à l'est, un autre chantier s'est ouvert entre les rues Engerand et Bergson avec la reprise des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, préalable incontournable avant tous travaux d'aménagement en surface qui restent à programmer.

La Membrolle-sur-Choisille

Rugby : des Gaulois dans la commune

L'accueil d'un club de rugby à La Membrolle sur Choisille était à l'ordre du jour du conseil municipal du 24 avril 2012.



Laurent Boin et Patrick Mennequier respectivement président et trésorier du « XV Gaulois » y présentaient leur projet, soulignant l'absence de club de rugby dans le nord de l'agglomération tourangelle.

Le 30 septembre à 15h, environ 400 spectateurs sont venus assister au 1^{er} match officiel sur le stade, route de Fondettes. Le XV Gaulois rencontrait l'équipe de Châteauneuf sur Loire (Loiret) pour le compte de la 1^{ère} journée de la 2^e poule de 4^e série régionale.

Malgré les vifs encouragements de Laurent Boin, de Patrick Mennequier et d'Arnaud Krutx, animateur de l'équipe, le XV Gaulois a subi sa première défaite, face à une équipe plus soudée et plus expérimentée.

Sans avoir démerité, les Membrollais ont montré une belle opposition, un potentiel qui reste à développer à l'entraînement pour gagner leur prochain match.

Très remarquées, les « Rafales de Tours », association de pom-pom girls, ont chauffé l'ambiance, avec des chorégraphies originales.

Jacques Merel, maire de La Membrolle et Alain Florent, président départemental de la fédération française de rugby étaient présents et se sont félicités de l'implantation de ce nouveau sport dans la commune. Reste à finaliser la création d'une école de rugby pour les jeunes de La Membrolle et de tous les villages du nord de l'agglomération tourangelle.

Mettray

Collecte record de vêtements

En association avec Tour(s)plus et l'entreprise d'insertion Tri 37, la mairie de Mettray a organisé une grande collecte de vêtements. Du 2 au 9 octobre, la population a pu déposer ses dons dans un espace communal réservé à cet effet.

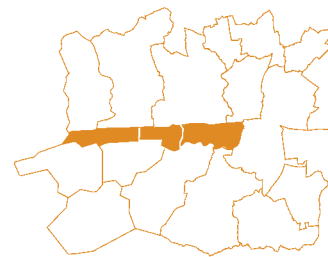
Cette collecte fut l'occasion pour la municipalité de sensibiliser le public à la solidarité. Cette opération a permis également à des familles à faibles revenus de profiter d'articles d'habillement à prix réduits, par l'intermédiaire de boutiques de solidarité (Emmaüs, Croix-Rouge...) tout en encourageant au respect de l'environnement. En effet, il s'agit aussi d'un geste éco-citoyen puisque les vêtements qui ne pourront pas être réutilisés en l'état seront transformés pour servir de matière première pour la fabrication, soit de nouvelles matières, soit d'un isolant écologique, thermique et acoustique.

Le 9 octobre, Philippe Clénot, maire de Mettray, et Jean-Luc Galliot, maire de

Notre-Dame-d'Oé et vice-président de Tour(s)plus, ont dressé le bilan de l'opération. Ils ont pu annoncer que 1 400 kg de vêtements avaient été collectés. Ce qui constitue un record pour la Communauté d'agglomération.



Pour en savoir plus : www.nosactionsontdupoids.fr



Saint-Genouph



Les journées de l'Art

Pour leur quatrième édition, ces « journées de l'Art » ont bien rempli leur rôle. Elles se voulaient éclectiques ; elles le furent au-delà de toute espérance.

En effet, de l'art naïf à l'art conceptuel en passant par toutes les autres formes d'art, nous avons pu porter un regard nouveau sur cette manifestation qui a vu le jour il y a quatre ans dans sa conception la plus modeste.

C'est ainsi que parmi les exposants figuraient tous les âges, toutes les pratiques, tous les niveaux de réalisation : peinture, sculpture, photographie, céramique développaient déjà à elles seules une large palette de ce que peut offrir l'art.

Aux réalisations des enfants de l'école qui n'étaient pas les derniers à proposer leurs œuvres se mêlaient les réalisations des « pros » habitués des

galeries parisiennes ou japonaises ainsi que celles des amateurs de l'atelier d'art génuilphien. Ces derniers ont eu en particulier la merveilleuse idée - pour marquer l'année Klimt - de concevoir des œuvres collectives reprenant le « Baiser » et « Les trois âges de la femme ».

Sans toutefois parvenir tout à fait à l'âge adulte, ces « journées de l'Art » se révèlent désormais une manifestation incontournable de l'Est tourangeau.

La Riche

Plessis Botanique : bientôt les premiers logements

L'antenne de la faculté de médecine est sortie de terre. Le chantier se poursuit et le bâtiment évolue de jour en jour.



Le maire Alain Michel entouré de Didier Bertrand d'Icade Promotion Logement et de Daniel Langé premier adjoint délégué à l'urbanisme.

La voie d'accès (nouvelle rue Emile-Aron) sera réalisée au printemps prochain pour permettre la rentrée des étudiants dès le début 2014. Le quartier prend ainsi forme, le permis de construire pour la résidence Les patios du Plessis (42 logements) a été délivré fin septembre. Actuellement en phase de commercialisation, les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2013.

Le quartier Plessis-Botanique, qui s'étend sur 16 ha, est situé à l'est de la commune, à proximité immédiate du jardin Botanique, de l'hôpital Bretonneau et en communication directe avec l'hyper centre de Tours et la gare TGV (via la rue d'Entraigues). Il marquera

une nouvelle entrée de ville. S'inscrivant dans l'Agenda 21, il se destine à être un écoquartier. Ainsi cette première résidence propose des logements BBC, lumineux, un traitement des eaux pluviales via des noues paysagères, etc. La cohabitation piétons, voitures, vélos étant également une priorité du quartier, Les patios du Plessis, comme toutes les constructions à venir, proposent un vaste local vélo et un parking en rez-de-chaussée permettant d'éviter la voiture sur la voie publique.

Un quartier en devenir, dont les premières constructions sont en travaux (fac de médecine) ou en commercialisation (Les patios du Plessis) et les nouvelles voiries programmées.

Berthenay

Confluence Cher-Loire : mobilisation pour la biodiversité et les écosystèmes

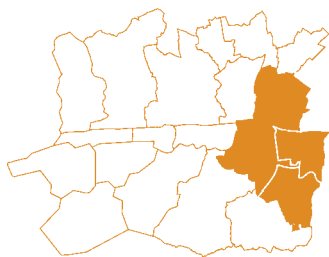
Le 12 octobre dernier, la Commission Permanente du Conseil Régional Centre a retenu, parmi 13 autres, la proposition des communes de l'ouest de l'Agglomération Tours Plus s'inscrivant dans le cadre de l'appel à projets AMBRE

Ainsi, avec l'appui technique de l'Atelier d'urbanisme, Tour(s)plus et les communes concernées de Berthenay et Villandry s'engagent dans une action concrète sur deux années participant à la mise en valeur d'une partie de territoire repérée particulièrement riche en biodiversité mais aussi peu entretenue et en voie d'enrichissement. Il s'agit donc en particulier de préserver et renforcer la valeur écologique de sites repérés comme sensibles, notamment la pointe de la

confluence ainsi qu'un corridor écologique ponctué de milieux humides. Un diagnostic approfondi permettra de préciser les conditions d'intervention de restauration nécessaires. Elles seront précisées en partenariat avec différents acteurs concernés et impliqués dans la démarche (Etat, Propriétaires, Conservatoire d'espaces naturels, office National de la Chasse et de la faune sauvage, associations et fédérations de Chasseurs, SEPANT, Chambre d'Agriculture...).

Prise en compte de l'inondabilité, maintien du paysage ouvert, gestion de la fréquentation des lieux, sont autant d'approches à explorer. Elles représentent une dimension pédagogique du projet essentielle à l'émergence d'une vision partagée de l'avenir de ces territoires qui constituent un bien commun classé au Patrimoine mondial.





Tours

Mémoires d'une ville

L'exposition **Mémoires d'une ville** crée l'événement en centre-ville. Du 19 janvier au 30 mars, plus d'un siècle de photographies (1850-1980) exposent et révèlent souvenirs et identité de Tours et de ses quartiers.



La piscine Marc Piffre (©archives municipales de Tours)

Les 700 photographies rétrospectives, visibles sur le boulevard Heurteloup et dans le péristyle de l'Hôtel de Ville, présentent une vision de la capitale de la Touraine, toujours perçue depuis l'espace public.

Organisés à la manière d'un parcours ludique, ces clichés, pour la plupart inédits, brossent un portrait de la cité en mariant les aspects urbanistiques, architecturaux, mais surtout humains.

Scènes de rue, grands chantiers, loisirs d'antan tour à tour amusent, surprennent ou impressionnent mais surtout rendent compte de l'évolution d'une ville, de ses aménagements, de sa topographie, si bien que de retour au présent, ce qui n'a pas changé prend à nos yeux une toute autre dimension, inscrite dans le passé mais déjà tournée vers l'avenir.

Saint-Avertin



Place Steinbach : un nouveau parvis

Débutés au cœur de l'été, les travaux de la place Steinbach viennent de s'achever. Le résultat, qui modifie sensiblement les abords de la mairie, est à la hauteur des attentes.

La rénovation de la place Steinbach a permis de répondre à de nombreuses exigences, notamment en matière d'esthétique, de sécurisation et de confort du piéton. Le projet, réalisé d'août à décembre 2012, consistait, en particulier, à réorganiser la circulation et le stationnement. L'ensemble de la place a été rehaussé d'une trentaine de centimètres et dévoile une nouvelle perspective. Mais cette surélévation permet avant tout une circulation plus douce notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Les piétons dans leur ensemble ont été placés au cœur du projet avec le tracé d'un parcours spécifique faisant la jonction entre la place de la Marne et la rue de Rochepinard.

Cette réalisation conjointe de la ville et de Tour(s)plus a bénéficié du soutien financier de l'État (programme FISAC) et de la Région Centre. La rénovation concomitante de La Poste, juste à côté, souligne la mise en valeur de cette place en cœur de ville.

Saint-Pierre-des-Corps

Eau potable : on puise à nouveau dans la Loire

Un gros chantier a démarré à Saint-Pierre-des-Corps : la réhabilitation d'un puits en bord de Loire pour alimenter en eau potable les habitants de la ville et limiter les prélèvements dans le Cénomani qui restera en secours pour l'agglomération.

A Saint-Pierre, comme dans beaucoup de villes du département, l'eau potable est puisée dans la nappe souterraine du Cénomani. Or elle est fragile et très sollicitée, principalement au niveau de l'agglomération. Le préfet a demandé aux communes de réduire globalement de 20 % leurs prélèvements d'ici à 2015. La commune a démarré des travaux de rénovation d'un puits en bord de Loire, fermé en 2004. Outre la rénovation des drains existants, ils comprennent la mise en place de trois nouveaux drains pour améliorer le rendement. L'ensemble des abonnés consomme 850 000 m³ d'eau

par an. La remise en route du puits répondra aux deux tiers des besoins. Les deux points de puisage dans le Cénomani serviront en complément en cas de pic de consommation ou en secours si la Loire subissait une pollution.

Les équipements de la ville pourraient constituer une réserve, pas seulement pour elle, mais aussi pour ses voisins Tours et La Ville-aux-Dames. Le maintien de ces installations a un coût mais ne génère pas de recettes.

Dans le même temps, d'autres communes peuvent vendre de l'eau à leurs voisins, qui participent ainsi à l'amor-

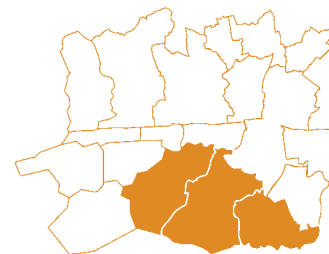


tissement des investissements. Il serait souhaitable qu'il y ait plus de solidarité entre les communes dans le domaine de l'eau en mettant en commun les moyens de production et de secours. Rappelons que le conseil municipal, le 2 juillet

2012, a choisi de reprendre la gestion de l'eau potable à partir du 1^{er} janvier 2013 à travers une régie publique municipale.

(DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS)

Chambray-lès-Tours | Joué lès Tours | Ballan-Miré



Chambray-lès-Tours

Bienvenue à la Porte des Arts !

Le quartier de la Porte des Arts prend forme. 107 logements locatifs ont été livrés en septembre.



Les résidents ont pris possession des appartements dans leur nouveau quartier. Le site accueillera également 60 logements locatifs au premier trimestre 2013.

90 appartements en accession à la propriété seront aussi proposés, répartis en trois immeubles de 30 appartements. Les résidents ont été reçus le 5 octobre au château de la Branchoire par les élus de la commune. Le maire, Christian Gatard, s'est réjoui de l'ouverture de la résidence qui marque l'achèvement d'un projet long et difficile.

« La friche de l'ancien supermarché Rallye laisse place aujourd'hui à un nouveau quartier qui propose 65 % de logements locatifs sur 257 logements livrés. Il accueille toutes les générations, des personnes âgées, des familles, qui vont faire vivre ce quartier et la ville. Nous sommes fiers de la métamorphose de ce site et du résultat de dix années de travail mené en bonne intelligence avec le constructeur CIRMAD et la société LogiOuest, le bailleur social » a précisé, le maire de Chambray-lès-Tours.

Joué lès Tours

Ouverture d'un centre aquatique en 2015

Le « top départ » a été donné pour la création d'un centre aquatique à Joué lès Tours. Le projet retenu, présenté en conseil municipal en octobre dernier, est signé du cabinet tourangeau Bourgueil et Rouleau Architectes.



© Bourgueil & Rouleau architectes

La structure répondra, en premier lieu, aux besoins des usagers actuels (scolaires, associations, grand public). Mais sa modernité attirera sans aucun doute de nouveaux nageurs. L'ensemble se compose de deux entités. Il sera construit à côté de la piscine Jean-Bouin vouée à disparaître. Un premier bâtiment, avec toiture végétalisée, accueillera l'administration, les vestiaires, les douches et les sanitaires. Il comprendra aussi un patio et une terrasse accueillante à proximité de l'espace « Bien être » (avec sauna et hammam). Dans le deuxième bâtiment trois bassins seront créés : un « sportif », de 25x15 m avec six lignes d'eau, un « ludique » de 170 m² avec bulles d'eau

et bancs bouillonnants, et un troisième, en extérieur, de 200 m² (profondeur 1,40 m). Le tout sera complété par un toboggan à trois pistes.

Le coût global s'élève à 9,2 M€ TTC⁽¹⁾. Il s'inscrit dans le plan de rénovation et de création d'équipements aquatiques de l'agglomération. Des demandes de subventions ont également été adressées au Conseil général, à la Région et au Centre national pour le développement du sport. L'ouverture est prévue pour 2015.

(1) La Ville sollicite un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Tour(s) plus à hauteur de 3,8 M€, soit la moitié du coût total hors taxe de l'opération (7,6 M€).

Ballan-Miré

Passeport loisirs enfants : déjà adopté !

Dans la lignée du Passeport loisirs Jeunes destiné aux 12/ 17 ans (mis en place par la CAF Touraine), la municipalité a décidé à compter de cette année, grâce au Centre Communal d'Action Sociale et à l'engagement des associations locales, d'étendre le dispositif aux enfants de 6 à 11 ans en créant le Passeport loisirs enfants.

En pratique, le passeport est donc destiné aux enfants ballanais de 6 à 11 ans dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire.

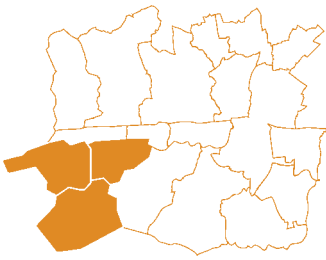
La valeur du passeport est de 65 € maximum, utilisable en une fois entre le 1^{er} septembre et le 15 décembre de l'année. Il doit rester à charge de la famille une somme de 5 € minimum.

Grâce à ce nouveau dispositif la municipalité poursuit un but : aider et soutenir les familles afin de permettre à plus d'enfants de découvrir de nouvelles activités et ainsi mettre le sport, la

culture... à la portée de tous. En cette première année, le succès a été au rendez-vous puisque 63 enfants ont profité de cette aide pour accéder à une activité de loisir.

La municipalité est heureuse d'avoir ainsi pu fournir une réponse à une attente des familles et salue encore l'implication remarquable des associations et clubs partenaires qui ont bien voulu signer la convention « passeport-loisirs » avec la ville et ainsi ouvrir leurs portes à de nouveaux jeunes adhérents ballanais.





Druye

Les bons repas de la cantine

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les repas de la cantine sont fournis par un nouveau prestataire, l'entreprise SCOLAREST. Celle-ci a été retenue, après un appel d'offre, sur des critères de qualité dont notamment la dégustation à l'aveugle d'un repas test.



La commune bénéficie désormais de l'expertise de l'un des leaders de la restauration collective. Pour autant, les repas sont élaborés dans la cuisine centrale du groupe scolaire de Saint Gatien à Joué lès Tours, une petite unité de production à taille humaine et les repas sont livrés en liaison chaude, une nouveauté, ce qui offre de meilleures qualités gustatives avec des repas consommés le jour même de leur fabrication.

Les menus répondent à un cahier des charges des plus stricts. Outre, le respect du décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans la restauration scolaire, la commune a souhaité également le respect de deux autres normes : la recommandation relative à la nutrition

de juillet 2011 du Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN) et le troisième Programme National Nutrition Santé - 2011-2015 (PNNS3). Ces exigences portent notamment sur la variété et la composition des repas proposés, la taille des portions, le pain, le sel et les sauces... Les grammages, la fréquence des féculents, des légumes verts sont, par exemple, encadrés pour diminuer les apports de lipides et augmenter ceux de fibres et vitamines.

Enfin, conformément aux dispositions du Grenelle de l'Environnement, les produits biologiques sont également bien présents avec 40 % de crudités, légumes d'accompagnement, fruits et yaourts issus de cette filière.

Villandry

La nouvelle vie de la passerelle

Longtemps invisible, cachée par un mur de végétation et rendue inaccessible par les ronces, la passerelle pourra bientôt être à nouveau empruntée par les promeneurs.



Un concours photo organisé il y a quelques années par la municipalité nous avait permis de redécouvrir une pièce de patrimoine quasiment oubliée au cœur de Villandry : une passerelle métallique datant du milieu du XIXème siècle. Elle relie le parking du syndicat d'initiative au terrain communal et enjambe un ancien fossé qui, à l'origine, servait de passage vers le potager du château de Villandry.

Joliment mise en valeur par l'un de nos photographes amateurs à l'occasion de ce concours, la passerelle, jusqu'alors envahie par la végétation, avait fait l'objet d'un complet débroussaillage. Cette opération avait été menée à bien par un groupe d'adolescents, accompagnés de leurs éducateurs de la Sauvegarde de l'Enfance, dans le

cadre de l'opération « Confluent 2010 » coordonnée par l'association AGIR, en partenariat avec la commune.

Aujourd'hui cette passerelle a fait l'objet d'une complète restauration. Nouvelle peinture, nouveau tablier, elle n'attend plus désormais qu'un élagage des arbres et arbustes qui l'entourent pour parfaire sa réhabilitation mais pourra très prochainement accueillir les promeneurs - exclusivement piétons - qui voudraient l'emprunter.

La date d'inauguration officielle de la passerelle - et du city stade voisin - a été fixée au 15 juin 2013.

Savonnières

Des projets pour un développement maîtrisé

Depuis toujours, la municipalité de Savonnières s'attache à mettre en valeur l'attractivité environnementale, économique et touristique de la commune.

En effet, Savonnières n'a pas de tissu industriel important, mais attire nombre d'artisans, professions libérales et professionnels du tourisme grâce au charme de son environnement naturel et à sa situation privilégiée à proximité de Tours et de grands axes routiers.

D'où l'importance de proposer aux habitants, professionnels et visiteurs de passage un cadre de vie agréable, des services, activités et manifestations variés ainsi que des commerces de proximité en nombre suffisant.

Pour y contribuer, la commune mène actuellement plusieurs projets dont la réalisation d'un Pôle Enfance, qui accueillera à terme le Relais Assistantes Maternelles itinérant ainsi que l'association des Boutd'Chou, et la rénovation de la maison dite du Passeur (voir photo). Grâce à sa situation avantageuse en centre-bourg face à l'église, à proximité de la piste cyclable de la Loire à Vélo, celle-ci est destinée à accueillir une activité artistique et/ou d'artisanat d'art dès l'été 2013.

Plusieurs projets sont à l'étude. Les deux chantiers bénéficient de financements de la Région et de la CAF Touraine pour le pôle Enfance, de Tour(s)plus, par le biais d'un fonds de concours, pour la Maison du Passeur.

Enfin, notons qu'un service important sera mis en place à partir de septembre 2013 : une ligne de bus régulière et quotidienne (sauf le dimanche) reliant Savonnières au quartier des 2 Lions.





les numéros utiles

pour bien vivre dans l'agglo

Retrouvez toutes les informations sur www.agglo-tours.fr ou en nous écrivant à lemag@agglo-tours.fr



DÉCHETS

- **Obtenir des informations** sur le tri, les jours de collecte...
Tél. 02 47 80 12 12
- **S'équiper, échanger ou faire réparer un bac à déchets**
Tél. 02 47 78 13 02
- **Se rendre en déchèterie**
Horaires et localisation au 02 47 80 12 12
- **Se débarrasser d'un " encombrant "**
Prendre RV au 02 47 80 12 12 (sauf Joué lès Tours, Saint-Avertin et Chambray-lès-Tours : prendre RV au 02 47 78 13 00)



RECYCLAGE

- **Obtenir un composteur individuel à déchets**
Tél. 02 47 78 13 02
- **Visiter le centre de tri intercommunal**
Réservé aux écoles - Tél. 02 47 80 12 09



ASSAINISSEMENT

- **Se raccorder au réseau d'épuration** (collectif ou individuel)
Tél. 02 47 80 11 00
- **Visiter la station d'épuration de La Grange David**
Réservé aux écoles
Tél. 02 47 37 40 10
visite-step@agglo-tours.fr



MAISON COMMUNAUTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT

- **S'informer et voir des expositions sur le développement durable, participer à des ateliers avec la Maison communautaire de l'Environnement**
6 rue de Verdun
(entrée du parc de la Rabière)
37300 Joué les Tours
Tél. 02 47 73 80 43



TRANSPORTS

- **Prendre le bus**
FIL BLEU - 7h30 - 19h (10h - 17h le samedi)
Tél. 02 47 66 70 70 - www.filbleu.fr
- **La Maison du Tramway**
21 rue Charles Gille - 37000 Tours
10h 19h du mardi au samedi
www.tram-tours.fr
- **Point Infos Tram**
Maison de l'Environnement
6 rue de Verdun - 37300 Joué les Tours
- **Point Infos Tram**
Médiathèque François-Mitterrand
2, esplanade François- Mitterrand
37100 Tours - Tél. 02 47 54 30 42



TRANSPORTS

- **Louer 1 Velociti**
Service de location longue durée
Tél. 02 47 66 70 70 - www.velociti.fr



TRANSPORTS

- **Prendre l'avion**
Vols réguliers vers Londres, Porto, la Corse et d'autres destinations sur
www.tours.aeroport.fr - Tél. 02 47 49 37 00



TOURISME

- **Office de tourisme de Tours Val de Loire**
78 rue Bernard Palissy - 37042 Tours Cedex
Tél. 02 47 70 37 37 - info@tours-tourisme.fr
Ouvert tous les jours sauf 1^{er} janv et 25 déc.
- **Point Infos tourisme de Luynes**
9 rue Alfred-Baugé - 37230 Luynes
Tél. 02 47 55 77 14
www.tourisme-valdeluynes.com
Ouvert de mai à septembre
- **Point info tourisme de Villandry**
« Le Potager » - 37510 Villandry
Tél. 02 47 50 12 66
www.villandry-tourisme.com
Ouvert du lundi au samedi du 1^{er} fév. au 30 mars et du 1^{er} au 30 nov.
Ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 30 sept.



LOISIRS

- **Faire une partie au Golf de La Gloriette**
50 route de Savonnières, à Tours
Tél. 02 47 53 95 24
Ouvert tous les jours



PISCINES

- **Se détendre au Centre aquatique du Lac**
275 avenue de Grammont, à Tours
Tél. 02 47 80 78 10
Ouvert tous les jours
- **Carré d'ô Centre Aquatique Communautaire**
Avenue du Prieuré, à La Riche
Tél. 02 47 35 56 20
- **Piscine du Mortier**
2 rue de la Bassée, à Tours



CULTURE

- **Le Temps Machine : Scène de musiques actuelles de Tour(s)plus**
Parvis Miles Davis
45-49 rue des Martyrs
37300 Joué lès Tours
Tél. 02 47 48 90 60
<http://letempsmachine.com>
Ouvert du mardi au samedi
Concerts à 20h30.



LOGEMENT

- **Projet Habitat +**
Renseignements : PACT d'Indre et Loire
303 rue Giraudeau
BP 75 825
37058 Tours Cedex
Tél. 02 47 36 25 50
www.pact37.fr



ÉNERGIE

- **Faire des économies d'énergie**
Conseils personnalisés neutres et gratuits.
(logements, chauffage, transports, etc.)
Espace INFO ÉNERGIE - ALE37
62, rue Marceau, à Tours
Tél. 02 47 60 90 70 - www.ale37.org



HÔTEL COMMUNAUTAIRE

- **Se rendre au siège de Tour(s)plus**
60 avenue Marcel Dassault, à Tours
(quartier des 2 Lions) - Ligne de bus n°1
Tél. 02 47 80 11 11
- **Implanter son entreprise dans l'agglomération**
Direction du Développement économique de Tour(s)plus
Tél. 02 47 80 33 00



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOUR(S)PLUS

- www.agglo-tours.fr
communication@agglo-tours.fr
Tél. 02 47 80 11 11 - Fax : 02 47 80 11 60
60, avenue Marcel Dassault
BP 651
37206 TOURS Cedex 3



TOURS MÉTROPOLÉ NUMÉRIQUE

- www.tours-metropole-numerique.fr
Contact@tours-metropole-numerique.fr
Tél. 02 47 78 42 41
L'aménageur numérique de l'agglomération
12 rue Dora Maar
37100 Tours

Ensemble, réduisons nos déchets

GRATUIT

Réservez votre
composteur auprès
de Tour(s)plus.

Transformez vos ordures
ménagères en compost,
vous réduirez vos déchets
ménagères... et votre jardin
n'en sera que plus beau !

**NOS ACTIONS
ONT DU
POIDS**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Tour(s)plus

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

www.nosactionsontdupoids.fr